

INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

DS
531
15634



Jeunes filles laotiennes.

(Bois grave de Manh-Quynh.)

VOTRE INTÉRÊT

VOTRE DEVOIR

Ne laissez pas vos capitaux improductifs
Donnez sans hésiter votre appui
au Gouvernement.

Souscrivez aux
**BONS DU TRÉSOR
INDOCHINOIS**

TAUX D'INTÉRÊT ANNUEL 2,50 %

BONS A UN AN

émis à 97 \$ 50
remboursables
au pair à un an de date

BONS A TROIS MOIS

émis à 99 \$ 50
remboursables
au gré du porteur

au pair	à TROIS MOIS	de date
à 100 \$ 60	à SIX MOIS	de date
à 101 \$ 20	à NEUF MOIS	de date
à 102 \$	à UN AN	de date

Vous trouverez aux guichets des Banques, des comptables du Trésor et de l'Enregistrement des coupures de 50, 100, 1.000, 10.000 et 100.000 piastres.

Les bons à un an à moins de 6 mois d'échéance, et les bons à trois mois à toute époque sont escomptables à la Banque de l'Indochine (Taux 3%).

INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

5^e Année - N° 197

8 Juin 1944

Édité par
L'ASSOCIATION ALEXANDRE - DE - RHODES
6, Avenue Pierre Pasquier — HANOI

Toute la correspondance, mandats, etc. doivent être adressés à la Revue "INDOCHINE"
6, Avenue Pierre Pasquier — HANOI

ABONNEMENTS :

Indochine et France

Un an : 25 \$ 00, 6 mois : 15 \$ 00

Etranger :

Un an : 35 \$ 00, 6 mois : 20 \$ 00
Le numéro : 0 \$ 50

SOMMAIRE

Enquête sur les nouveaux destins de l'intelligence française. — L'école historique française, par Louis MADELIN.

Petit historique des îles Poulo-Condore (suite), par G. DEMARIAUX.

Le Service de la Propriété foncière, par X.

Perspectives géométriques, photos de J. LHUISIER.

L'enseignement de l'éducation physique et les concours pour le recrutement des mandarins militaires dans l'ancien Annam, d'après LA-GIANG.

Au Laos. — Khôg, ou l'invitation au rêve, par Claude PERRENS.

In mémoriam. — Henri Gourdon (1876-1943), par G. M. P.

Tournée d'inspection au Kontum (suite), par F. P. ANTOINE.

Abonnements : Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois.

Changements d'adresse : Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 0 \$ 40 en timbres et rappeler l'adresse précédente, faute de quoi le changement ne pourra être effectué.

Règlements : Nous prions instamment nos lecteurs et abonnés, lorsqu'ils nous adressent un règlement, de bien vouloir nous rappeler le numéro figurant en haut, à droite, sur notre facture.

Nos factures de renouvellement sont envoyées un mois environ avant l'expiration de l'abonnement.

Si le règlement ne nous parvient pas un mois après la fin de l'abonnement, nous serons dans l'obligation d'envoyer un recouvrement postal et les frais en seront à la charge de l'abonné. Aucun règlement par acompte n'est accepté.

ENQUÊTE SUR LES NOUVEAUX DESTINS DE L'INTELLIGENCE FRANÇAISE

L'école historique française

par Louis MADELIN

(*La France de l'esprit*, Paris, 1943.)

"VOTRE belle, votre admirable, votre incomparable école historique : c'est dans ces termes flatteurs que, parcourant, il y a quelque trente-cinq ans, les Universités américaines, j'ai entendu s'exprimer maints de leurs professeurs — que je voyais, je dois le dire, en d'autres domaines, moins complaisants à notre pays. Fort peu, à la vérité, étaient venus dans leur jeunesse s'asseoir au pied des chaires de nos écoles : c'étaient les livres, articles, conférences qui avaient chez eux déterminé cette haute estime dont je tirais quelque orgueil pour mes maîtres, et dont, alors qu'à peine j'entraais dans la carrière, je me sentais si encouragé.

A la vérité, notre « école historique », ainsi que l'on disait, était, à cette époque, représentée par les noms les plus illustres. Une pléiade d'historiens de grande volée avaient après 1871, surgi, qui, sans faire oublier les vieux aînés — d'Augustin Thierry à François Guizot, de Jules Michelet à Adolphe Thiers, d'Henri Martin à François Mignet — répondaient, plus que ces grands écrivains d'un autre âge, à l'idée qu'on se faisait maintenant des études historiques. Fustel de Coulanges, Albert de Broglie, Camille Rousset, Georges Picot, Gustave Homolle, Henri Wallon, Mgr Louis Duchesne n'avaient pas encore disparu que d'autres, plus jeunes, brillaient déjà du plus vif éclat : Albert Sorel, Albert Vandal, Gabriel Hanotaux, Ernest Lavisse, Thureau-Dangin, Alfred Rambaud, Pierre de la Gorce, Arthur Chuquet, Henry Housaye, le marquis de Vogüé — j'en passe — qui, fort différents de caractère et de style et dans des cantons divers de l'Histoire, représentaient une valeur et une autorité incontestées. Mais ce qui frappait, c'était moins l'existence de cette élite — déjà si nombreuse — que celle de la véritable légion qui, à côté de ces maîtres, ou, si l'on veut, sous eux, travaillait à la grande œuvre. Cette légion s'attaquait à toutes les parties de l'Histoire — Antiquité, Moyen âge, Temps modernes —, pourvue d'une méthode sûre au service d'une belle ardeur. « Vous avez, me disait-on encore en Amérique, la quantité avec la qualité ! ». Je ne sache pas que, en ce domaine, notre prestige, depuis, ait diminué et, dans les quarante premières années de ce siècle-ci, cessé, une heure, de se justifier.

★★

Une réforme profonde s'était faite, au cours de la dernière moitié du XIX^e siècle, dans la conception et la méthode des sciences historiques — en partie, disons-le, sous l'influence des « séminaires » allemands —, une réforme qui, féconde, eût pu devenir néfaste si, tout aussitôt, la plupart des jeunes historiens français, après s'être adaptés aux nouvelles disciplines, n'avaient à leur application apporté les qualités particulières à leur sang, car, se pliant à des règles rigoureuses, ils ne leur avaient

sacrifié aucun des caractères propres à notre esprit : la hardiesse de l'imagination créatrice, la clarté des idées, le goût de la « composition » et du « style » et, une large part une fois accordée à l'analyse, l'aspiration aux fortes synthèses.

Que l'Allemagne savante — alors en plein travail — ait été pour beaucoup dans la nouvelle méthode qui, dès avant 1870, s'installait dans nos études, le fait n'est pas niable. De grands savants, des Niebuhr aux Mommsen, avaient, dans le milieu du XIX^e siècle, marqué la science historique de leur forte empreinte ; ils avaient professé la « soumission au document » et de ce « document » singulièrement étendu le concours ; les « sciences auxiliaires de l'Histoire », épigraphie, numismatique, archéologie, paléographie, philologie, il fallait que l'historien eût recours à toutes les études utiles à son travail, comme à toutes les sources d'information, préalablement contrôlées, avant que d'aborder l'exposition des faits et d'en tirer les conclusions. Les principes d'outre-Rhin avaient, environ 1860, été adoptés, en France : Ernest Renan en faisait grand état.

Mais, pour être juste, il faut faire remarquer que si, vers cette époque de 1860, certains maîtres français qui s'étaient, en Allemagne, initiés à cette discipline, tendaient déjà à l'adopter et à l'enseigner, il y avait, alors, près de quarante ans qu'une école existait en France, l'Ecole des Chartes, spécialement vouée à enseigner ces fameuses « sciences auxiliaires », et réalisait d'une façon parfaite le dessein de ses fondateurs. De grands maîtres, Quicherat, Léopold Delisle, Léon Gautier, Paul Meyer, vingt autres formés dans les vieilles salles du Palais des Archives où j'ai encore trouvé l'Ecole installée, devaient en devenir les éminents professeurs. Pendant que, de Guizot à Michelet, des historiens d'une tout autre espèce continuaient à faire de l'histoire un « genre littéraire » — d'ailleurs éclatant et magnifique — on voyait déjà un Augustin Thierry, un François Mignet, un Ernest Renan, un Victor Duruy se faire un devoir d'aller « aux sources » sur lesquelles l'Ecole des Chartes penchait cependant ses élèves, bientôt légion. L'Ecole française d'Athènes, d'autre part, fournissait, depuis 1846, le modèle de ces Instituts archéologiques et historiques que d'autres nations, bien plus tard, devaient à leur tour fonder et que la France, s'imitant elle-même, créera par la suite avec les Ecoles de Rome et du Caire, où de jeunes apprentis historiens s'initieront à la recherche personnelle.

★★

Il n'en va pas moins que c'est en s'inspirant de l'esprit qui régnait dans les « séminaires d'histoire » d'outre-Rhin, et sur leur modèle, que Victor Duruy, historien devenu ministre, avait en 1868, fondé l'Ecole des Hautes Etudes, où des « directeurs d'études » formeraient, en des « conférences »

(le mot reprenant son vrai sens), de jeunes disciples, à l'examen critique des textes, préalable à toute construction scientifique. Un de ces maîtres, Gabriel Monod, devait, plus qu'aucun autre, entrer dans ce dessein. Je l'ai eu, déjà vieillissant, comme « directeur » — je pourrais écrire « de conscience historique » — en ces salles poussiéreuses de la bibliothèque de la « vieille Sorbonne » et ai pu ainsi le voir à l'œuvre. Ayant été, pour lui, plus qu'un élève, un jeune ami, et presque un confident, j'ai dû me rendre compte qu'à côté de bien des avantages, ce souci de la critique — le mot souci devant être pris dans son sens d'inquiétude — n'allait pas sans présenter un grave inconvénient : Gabriel Monod, un des hommes de son temps ayant le plus étudié le vaste domaine du haut Moyen âge et qui a, d'autre part, durant plus de trente ans, formé, de l'Ecole des Hautes Etudes à l'Ecole Normale, des centaines de jeunes maîtres d'histoire, n'a lui-même publié — le cas est curieux — aucun ouvrage autre qu'une savante Bibliographie de l'Histoire de France, un catalogue. C'est que, devenu vite hypercritique, il arrivait à douter de l'authenticité ou de la véracité de tout texte ou à peu près, et, ses scrupules allant jusqu'à l'extrême, n'avait jamais pu se décider à écrire un seul chapitre de cette histoire qu'il connaissait mieux qu'homme au monde. C'est en grande partie de ses mains que sont sortis, après 1875, tant de professeurs de nos Universités dont, jeune étudiant, j'ai connu les rigoureuses disciplines, reçues elles-mêmes par eux de cet apôtre, et je dirai de cette victime de l'esprit critique. Christian Pfister et quelques autres m'ont soumis, dès mes premières années d'études historiques, à cette « question » cruelle, mais heureuse, appliquée qu'elle était à un élève chez qui, je l'avoue, prévalait précisément le goût de ces « idées générales » et de ces « synthèses prématurées » que honnissait, proscrivait et érasait le laborieux et consciencieux Alsacien qu'était Pfister. Je tenais cependant cette douloureuse épreuve pour m'avoir été si utile que, après avoir, à l'Université de Nancy, passé trois ans entre les mains de Pfister, j'allai me mettre, bénévolement cette fois, pour trois ans encore, entre celles du maître lui-même, ce terrible Monod qui voulait bien m'associer à ses conférences, bien que je le désespérasse parfois par mes rechutes dans le péché capital de « conclusions hâtives » qui relèvent un tantinet du dangereux « orgueil de l'esprit ».

**

Le danger était que l'on tombât dans le plus néfaste des excès et que, propagée et appliquée entre 1880 et 1900 par de jeunes professeurs pleins de foi et de zèle, et je dirai de fanatisme, pour les nouvelles méthodes, celles-ci aboutissent à transformer, en France, l'Histoire en une science fort sèche d'où disparaîtraient toute vie, toute saveur, toute couleur. Alors se constituaient ces fameux « fichiers » d'où devait désormais sortir tout livre d'histoire, sans que l'auteur fût autorisé à faire autre chose que l'exposé, forcément sec et gris, de ses « trouvailles ». Ainsi, affirmaient certains de nos maîtres d'alors, l'Histoire cesserait — enfin ! — d'être un « art » pour devenir une « science » et sortirait — c'était l'expression dédaigneuse dont ils se servaient — « du domaine de la littérature ». M. Charles Seignobos se réjouissait, encore en 1899, à la pensée qu'un jour prochain, « un bon travail d'histoire » ne serait « que le résumé d'une analyse critique des sources » : ainsi entrerait-il dans le domaine scientifique.

Inutile de dire combien cette conception, si contraire à toutes les aspirations naturelles de l'esprit français, est, par surcroît, précisément à l'opposé de ce fameux esprit scientifique auquel on prétendait, environ 1880, soumettre l'intelligence. La « science » requiert, autant que toute chose, l'imagination créatrice ; elle part d'hypothèses, chemine par démonstrations, aboutit à des conclusions, et tout savant ne la sert qu'en mettant toutes les ressources de sa personnalité propre au service de la « découverte ». Aussi bien, l'historien n'étudiant les faits qu'à travers les documents écrits, est-il forcé, après en avoir établi la valeur, de ne retenir et utiliser que ceux qui, plus caractéristiques que d'autres, lui paraissent fonder la vérité, de grouper ces faits, d'en chercher l'enchaînement, d'en faire jaillir la lumière. « Etre historien, c'est savoir choisir », disait, un jour, devant moi mon vieux maître et éminent confrère Gabriel Hanotaux, dans une de ces formules elliptiques où il excelle. Celle-là est frappée, évidemment, au coin de la vérité la plus évidente. « Savoir choisir ! » Un jour que je rendais visite à un autre de mes grands maîtres, Albert Sorel, mon regard s'arrêta, tandis que nous causions, sur un livre récemment paru, placé sur son bureau, un ouvrage de 900 pages dans lequel un jeune historien — mon contemporain — avait littéralement versé tout son ficher et qui rendait ses deux volumes proprement illisibles. « Vous regardez ce livre, dit en souriant l'illustre auteur de l'« Europe et la Révolution » ; pauvre jeune homme ! il a bien dû mettre dix ans à faire sortir la vérité de son puits, mais pour la remettre dans un autre. »

Que l'esprit français dût nécessairement réagir contre une telle conception, cela n'était guère douteux. Dès le début de ce siècle, il réagissait de la façon d'ailleurs la plus heureuse. Il n'était certes pas question de revenir sur la méthode rigoureuse que tout historien digne de sa tâche s'imposait maintenant : recherche consciencieuse des documents, critique impitoyable des sources, emploi des textes authentiques de préférence, le cas échéant, aux textes « séduisants », recoupements constants des témoignages par d'autres témoignages et soumission de l'esprit aux faits, en un mot ce qui constitue bien le procédé « scientifique » cher à notre temps. Pas un écrivain soucieux de faire, dans la mesure possible, la lumière sur tel ou tel chapitre de l'Histoire ne songeait à se dérober à ce « travail » primordial. Mais quand, ayant réuni les éléments de son étude et fondé sa conviction personnelle, l'historien français prend la plume, il lui apparaît — ne craignons pas les grands mots — qu'un autre devoir s'impose à lui : celui de présenter les faits à des lecteurs à qui il convient que sa conviction se communique. La vérité sortie du puits, il s'agit de ne pas la replonger dans un autre. Il la faut faire, tout au contraire, éclater, et voilà où, la recherche terminée, l'Histoire, de science, devient art : art de « choisir » — comme disait Gabriel Hanotaux —, de rapprocher, de démontrer, de faire vivre, de conclure.

C'est ce que, passé la période de 1870-1900, les historiens français ont compris ou plutôt senti. La plupart n'admettent pas un instant que, pour être devenue de plus en plus une science, l'Histoire doive de plus en plus cesser d'être un art, et ce qui fait proclamer depuis quarante ans leur précellence dans tous les congrès internationaux, c'est, chez la plupart, cette heureuse et féconde union d'une sévère méthode — aujourd'hui pratiquée par tous — et de ces qualités brillantes qui,

dans tous les temps, ont obtenu à la librairie française l'audience du monde.

Rejetons, bien entendu, ces détestables productions qui pendant quelques années, ont cherché — sous le nom d'histoire romancée — de faciles succès de vogue et de vente, filles bâtarde de la grande Histoire que celle-ci ne reconnaît pas. Rejetons encore ces livres, trop nombreux, qui, sous prétexte de « rendre l'histoire accessible », se contentent d'emprunter, sans examen critique, aux ouvrages des autres toute leur substance et, sans apporter un texte, un document ou un fait de plus, viennent encombrer — en parasites — la librairie historique. Bâtards ou parasites, ils prétendent, avant tout, plaire et, loin de faire avancer l'Histoire, la compromettent, si le public intelligent ne faisait de lui-même la discrimination qui s'impose. Mais retenons, par contre, ces centaines d'ouvrages à la fois solides et attachants qui perpétuent, depuis un quart de siècle, la tradition créée, il y a quarante ans, par de grands devanciers. Nous avons été — et nos cadets après nous — élevés dans l'admiration de grandes œuvres qui, par le concours des qualités les plus diverses, atteignent — le mot n'est pas trop fort — à la perfection : « L'Europe et la Révolution » d'Albert Sorel, le « Richelieu » de Gabriel Hanotaux qu'en collaboration avec M. le duc de La Force, notre infatigable et toujours jeune doyen achève de mener à bien, l'« Histoire religieuse de la Révolution » de Pierre de la Gorce, « L'Avènement de Bonaparte » d'Albert Vandal, qui, bâti sur les plus fortes fondations et orné tout à la fois de toutes les séductions du style, est un des ouvrages qui font le plus d'honneur à notre pays.

Il est certes bien difficile d'égaliser de tels modèles (et je n'en ai cité à l'instant que trois entre vingt). De si grands maîtres ne peuvent être que rares. Mais si, depuis trente ans, les historiens de France restent fidèles à la formule qu'ils ont imposée à l'Ecole et si, par centaines, ils savent, à l'exemple de ces maîtres, faire à la fois œuvre de science et d'art, voilà ce qui vaut à cette Ecole les suffrages des lecteurs.

La grande querelle qu'on cherchait à « l'histoire française » il y a quelque quatre-vingts ans, c'était qu'elle entreprit trop vite de faire œuvre de synthèse. Et c'est encore le reproche qu'on fait à l'ouvrage par ailleurs si remarquable de Taine, « les Origines de la France contemporaine ». Le grand Fustel de Coulanges — en butte aux attaques les plus injustes de certains étrangers et de quelques critiques français — s'en était trop ému : il avait, dans la « Cité antique », une des plus belles œuvres parues avant 1870, et un peu plus tard, dans le premier volume de l'« Histoire des Institutions françaises », fait preuve de cette puissance de synthèse dont on trouve si peu d'exemples hors de notre pays ; il entendit démontrer qu'il savait mieux que le plus exigeant de ses critiques peser la valeur des matériaux dont ses belles constructions étaient faites, et exceller dans l'analyse comme dans la synthèse. Cette preuve de sa double valeur de savant et d'artiste était bien inutile, et le souci qu'eut le maître — offensé — de l'établir détraqua, de façon bien oiseuse, son œuvre en pleine réalisation : nul, à la lire, ne pouvait penser que, pour faire œuvre de synthèse, il négligeât ou méprisât l'analyse. La plupart d'entre ceux qui ont, après lui, publié de vastes synthèses, avaient auparavant, dans des ouvrages d'un autre genre, prouvé qu'ils savaient aller aux sources et les soumettre à la critique. Parce que mon maître Charles Diehl, qui a le plus contribué à fonder l'histoire de Byzance, a su donner une forme ai-

mable et de larges conclusions à ses fécondes études, n'en demeure-t-il pas moins un des historiens les plus érudits de l'Europe ? On a vu de notre temps un Jérôme Carcopino épuiser les sources de toute une période de l'histoire romaine pour en faire jaillir, avec cette figure de Jules César qui pourrait bien rester définitive, le plus magnifique tableau de la Méditerranée latine. Lucien Romier, avant que d'abandonner l'histoire pour la politique et l'économie, avait profondément modifié l'idée qu'on se faisait des guerres de religion. Funck-Brentano a tiré de l'étude des textes une lumière qui, d'un jour tout nouveau, éclaire le Moyen âge et particulièrement les annales de la dynastie capétienne. Georges Goyau a vraiment renouvelé l'histoire religieuse, comme Emile Mâle celle de l'art médiéval, et Joseph Bédier celle de la littérature médiévale. Alfred Baudrillart, avant que de devenir un des grands serviteurs de l'Eglise et du haut enseignement, avait éclairé par de savants travaux la politique de Louis XIV vieillissant, comme Louis Batiffol celle de Louis XIII débutant. Camille Jullian a, le premier, dégagé de la pénombre l'histoire de nos origines gauloises, Imbart de la Tour celle de la Réforme, Charles de la Roncière celle de la découverte du monde par les grands voyageurs. Un Pierre Champion a passé sa jeunesse à feuilleter les papiers jaunés et à consulter les antiques logis, et une œuvre pleine de couleur est tout naturellement sortie du maniement des vieilles choses ; mais si, tout au contraire, un Jacques Bainville a débuté par le journalisme, il n'en a pas moins, devant l'Histoire à écrire, adopté nos méthodes pour aboutir aux œuvres que l'on sait. Je devrais, d'un Louis Gillet à un Edouard Jordan, citer vingt, trente autres noms qu'a déjà consacrés la notoriété. Je ne veux cependant pas finir sur ces noms dont la haute valeur est aujourd'hui reconnue. Ce qui frappe le plus ceux qui, hors de nos frontières, suivent le travail français, ce sont, plus que les hautes qualités de tant de maîtres, les mérites des travailleurs trop modestes qui par centaines, en ces années comme il y a quarante ans, collaborent à la grande tâche. A travers la France, ils sont légion ceux qui, ayant élu un chapitre de notre histoire nationale, provinciale, locale, de notre histoire politique, sociale, religieuse, économique, militaire ou littéraire, font sortir de leurs recherches des livres dont les plus modestes font avancer la science et revivre le passé. Tous les ans, notre commission des prix d'Histoire de l'Académie française est appelée à prendre connaissance de vingt, trente volumes ; et je l'ai vue souvent hésiter longuement parce que, bien souvent, la moitié des auteurs au moins eût mérité des « couronnes » que nous ne pouvons poser que sur le front de huit ou dix. Travaux qui, maintes fois, réunissent les qualités qui distinguent aujourd'hui cette école où de si grands maîtres ont tracé la voie à de si bons élèves. Ces travailleurs, ce sont leurs études partielles qui si souvent aident les maîtres à bâtir les grandes synthèses et à élever les vastes monuments. Par là, ces maîtres se sentent redevables aux plus modestes de leurs confrères.

Tous travaillent, depuis plus d'un demi-siècle, à la même tâche, sans que rien indique — il s'en faut — que leur effort s'épuise et que baisse leur qualité. Dans ce domaine de l'Histoire, les maîtres qui nous ont, il y a un demi-siècle, montré la voie, se déclareraient satisfaits, et c'est le fait d'une nation qui, dans le passé, ne cherche pas seulement la vérité, mais, aux heures d'épreuves comme aux heures de fortune, les leçons qui guident et fortifient.

PETIT HISTORIQUE DES ILES POULO-CONDORE⁽¹⁾

(suite)

par J. C. DEMARIAUX

Membre de la Société des Etudes Indochinoises.

A l'arrivée des Français, 129 captifs du Gouvernement annamite à Hué vivaient dans une sorte de fort, qui servait surtout, semble-t-il, à les protéger contre les raids des pirates chinois.

Pendant le jour, ils étaient libres, et trouvaient à vivre en aidant les cultivateurs. La nuit, on les mettait aux fers. La plupart étaient accompagnés de leurs femmes et de leurs enfants, qui logeaient dans de misérables cases proches du fort, entourées de palissades.

La garnison se composait de 80 hommes environ : les quàn-tù et les linh-bàu commandés par un mandarin civil qui avait le titre de Quan-Chanh. C'était un fonctionnaire annamite qui dépendait de la province de Binh-long (actuellement Hà-tiên).

Les soldats restaient un an dans les îles, avant d'être relevés. Ils n'avaient pas de fusils et étaient armés seulement de lances. Les quàn-tù demandèrent tous à rentrer sur le continent, et partirent, accompagnés des forçats cambodgiens et des familles de ces derniers.

Pendant ce temps, les notables faisaient leur soumission et, le 15 décembre 1861, le capitaine Durand, commandant l'avis *Norzagaray* — qui avait succédé au *Norzagaray* —, recevait en audience le Ong-Chanh (grand chef annamite des îles).

Il lui disait :

Le pavillon français qu'on vous a donné et que vous avez hissé sur la plage, doit flotter toujours sur l'île, et vous devez vous adresser désormais au Commandant français pour tous vos besoins.

Des caisses de mandarines, d'oranges, des fruits de jacquiers, des mangues, des pamplemousses, du maïs, des patates, du tabac, des buffles, furent offerts en présents aux Français, et le capitaine Durand écrivait à l'amiral Bonard :

Le mandarin ne sait plus qu'inventer pour nous être agréable. J'ai pu me procurer pour les travaux, trente déportés pour un quart de ligatures par jour, avec la nourriture...

Ces bonnes relations, hélas ! ne devaient pas durer et les soldats annamites originaires de l'île (les linh-bàu) s'unirent aux prisonniers pour se révolter contre les Français. Ils prirent comme chef un nommé Nguyet, ancien forçat de Cho-quan, qui fit construire en secret un grand bateau. Son plan était de tuer nos marins et de s'enfuir sur le continent. Un bagnard timoré vendit la mèche et Nguyet fut pendu.

Un détail fera sourire nos officiers du Service Géographique.

Quand le lieutenant Manen, de l'avis *Norzagaray* — qui remplissait en même temps les fonctions d'ingénieur hydrographe de la Marine — eut fait le point, il s'aperçut que les cartes anglaises, seules existantes à cette époque, étaient erronées.

Les îles Pulo-Condore étaient situées quatre milles trop à l'est et un mille trop au nord. Cette erreur était la cause de nombreux déviements de bateaux, qui, remontant la mer de Chine, n'avaient pas eu soin de s'élever assez du vent, et se trouvaient tout à coup sur les bords du Cambodge.

Les cartes anglaises jouaient donc le rôle de mauvais guide, et fourvoyaient les capitaines inexpérimentés.

L'Angleterre songea, dit-on, à protester contre l'envoi de l'avis *Norzagaray*. Elle prétendait que, théoriquement, nous n'avions aucun droit sur les îles Pulo-Condore, le traité de 1787, passé à Versailles avec Gia-Long étant devenu caduc par suite de la Révolution française, qui avait changé la forme du Gouvernement.

Cette objection tomba bientôt, car, l'année suivante, le traité de Saigon, du 3 juin 1862, entre l'empereur des Français et la reine d'Espagne, d'une part, l'empereur d'Annam Tu-Duc, d'autre part, nous cédait l'archipel en toute souveraineté, en même temps que les trois provinces de Biên-hoa, Gia-dinh et Dinh-tuong (My-tho).

Dès 1862, l'amiral Bonard y établit un pénitencier pour y enfermer les condamnés à plus d'un an et à moins de dix ans

(1) Voir notre numéro 196.

de prison. Telle est l'origine du bagne actuel.

★★

Pendant toute la période des Amiraux, les îles Poulo-Condore et le pénitencier furent commandés par des officiers de marine. On pourrait écrire un gros livre avec le récit de leurs souffrances et de leur lutte héroïque contre les maladies et la nature hostile.

Le premier directeur du pénitencier fut le lieutenant de Marine F. Roussel, qui demanda à l'amiral Bonard l'envoi de femmes détenues à Poulo-Condore.

Roussel écrivait le 18 mars 1862 :

...Le départ des femmes des quan-tù et des Cambodgiens appauvrit le pays en femmes, très rares à Poulo-Condore. Je crois que l'exportation de celles qui se rendront coupables de quelque méfait serait un bien pour la colonie, et rendrait la population plus attachée au sol.

J'ai l'honneur d'être, avec mon plus profond respect,

Amiral,

vos très obéissant et très respectueux serviteur.

L'amiral Bonard n'accéda pas au désir de son subordonné, et c'est un de ses successeurs : l'amiral Lafont, qui envoya les premières transportées à Poulo-Condore.

L'annonce du convoi n'eut pas l'heur de plaire à l'officier de marine qui administrait les îles. Ce dernier fit parvenir à l'amiral Lafont, le 29 octobre 1879, une lettre humoristique qui ne serait peut-être pas très prisee de nos jours :

... Deux coqs vivaient en paix. Une seule poule survint et la guerre fut allumée. Cela veut dire que, lorsqu'il y a plus de coqs que de poules, la paix ne peut régner dans un poulailler.

Pour éviter le désordre, je serai obligé de séparer complètement les prisonniers des détenues.

Je suppose bien que ces dernières ne seront pas jeunes et belles, mais les femmes sont rares à Poulo-Condore. Les miliciens et les gardiens européens eux-mêmes sont soumis à trop de privations pour qu'il ne faille pas prévoir les conséquences probables des écarts d'imagination.

Pour éviter le mal (ou du moins l'excès du mal, car il y en aura toujours un peu), il faudrait quelques eunuques incorruptibles, et je n'en vois point dans le Service Pénitentiaire.

Cependant, j'ai déjà jeté les yeux sur un vieux gardien tagal, marié d'ailleurs — mais qui n'est pas bon à grand-chose — seul capable de jouer sérieusement son rôle de gardien d'une prison de femmes.

Je pense qu'il sera possible au Directeur du Pénitencier de lui trouver deux aides subalternes, parmi les miliciens ayant franchi l'âge des passions indomptables...

Les condamnées de Poulo-Condore étaient des voleuses, des faux monnayuses, des affidées de la redoutable société secrète

« Ciel et Terre », mais surtout des voleuses d'enfants.

Les vols d'enfants devinrent si nombreux à un moment, que le ministre des Colonies, M. Guieysse, ordonnait, le 31 mars 1896, l'envoi à la Guyane des femmes annamites condamnées aux travaux forcés.

Le choléra a été le grand pourvoyeur du cimetière français de Poulo-Condore. C'est l'irruption d'avril-mai 1864 qui porta le plus de coups mortels à la petite garnison française.

Une véritable panique s'empare du pénitencier cependant que fusiliers-marins et artilleurs mouraient comme des mouches, malgré les soins du chirurgien-major Viaud.

A son tour, le jeune enseigne de vaisseau Bizot, commandant le pénitencier, fut frappé. A l'issue d'une tournée dans la baie de Cohong, il avait eu l'imprudence de conserver sur lui, jusqu'au soir, ses vêtements mouillés. Le lendemain, pris de faiblesse, de fièvre, et de diarrhée, il s'alita, comprenant dès cette heure qu'il était perdu. Dès lors, l'affection marcha avec une grande rapidité, et il fallut renoncer bientôt à tout espoir.

Il avait suivi avec grand intérêt, la marche et les progrès du choléra chez les malades de l'ambulance, et il reconnut sur lui les signes cliniques de la complication la plus terrible : la gangrène de l'intestin.

Deux jours après, les coliques qui avaient été intolérables jusque-là cessèrent brusquement, et il comprit que sa mort était proche dans cette absence de douleurs.

Ce fut alors avec le plus grand calme qu'il se prépara à quitter la vie. Profitant d'un reste de force qui lui permettait de se tenir assis dans son lit, il écrivit à sa mère ses derniers adieux, puis demanda à voir quelques soldats qu'il aimait pour leur zèle et leur bonne conduite. Il trouva pour chacun une édifiante parole d'adieu.

Sur sa demande, le chirurgien-major Viaud lui lut quelques pages de l'invitation de Jésus-Christ, des chapitres de la Bible et des prières.

Ses dernières paroles furent un suprême message pour l'amiral de Lagrandière.

Dites-lui que mon seul regret est d'être arraché à mon poste, avant d'avoir vu le pays définitivement engagé dans les voies du progrès, de la prospérité et de la moralisation.

Priez-le de prévenir l'évêque de Dijon qui connaît ma pauvre mère, et la préparera à supporter le malheur qui la frappe...

★★

Un curieux épisode de l'histoire de

Poulo-Condore est le passage du grand musicien Saint-Saëns, qui y vint incognito, sous le pseudonyme de Sannois (1).

Ce n'est pas le hasard seul qui conduisit le compositeur dans ces petites îles voisines de l'Equateur, où l'on ne peut d'ailleurs débarquer qu'avec une autorisation spéciale.

Camille Saint-Saëns séjourna en Indochine en mars et avril 1895 pour répondre à une double invitation : celle de Louis Jacquet, directeur du pénitencier, et d'Armand Rousseau, nommé Gouverneur Général de notre colonie en 1895.

Il avait fait connaissance du premier sur le paquebot qui l'emmenait à Ceylan, en décembre 1890. Il s'était lié d'amitié avec lui en causant astronomie, botanique et aussi musique, car ce Louis Jacquet était également un pianiste de talent.

Quant à Armand Rousseau, il était le colocataire de Saint-Saëns, rue Monsieur-le-Prince, à Paris.

Ce voisinage n'était pas du reste l'effet du seul hasard. Le futur Gouverneur Général de l'Indochine était le neveu de Le Libon, directeur des Postes de la Seine, lui-même ami intime de Saint-Saëns.

« Quel dommage que vous n'habitez pas la même maison que mon neveu, je pourrais vous voir chaque jour tous les deux », avait dit souvent le vieux fonctionnaire au compositeur. Un appartement étant libre au quatrième étage, Saint-Saëns le loua aussitôt.

Jean Bournerot nous apprend que c'est à Poulo-Condore que Saint-Saëns composa la plus grande partie de l'orchestration de *Brunchilda*.

Bien curieuse destinée que celle de cet opéra historique ! Le livret, écrit par Gallet, d'après Grégoire de Tours et les *Récits Mérovingiens* d'Augustin Thierry, fut d'abord offert en 1889 à Guirand, autre compositeur, membre de l'Institut également.

A la mort de ce dernier, en 1892, Saint-Saëns accepta, pour sauver l'œuvre d'un ami, de terminer la partition, dont trois tableaux seulement sur six étaient écrits.

Saint-Saëns continua, de France, à entretenir une correspondance avec Armand Rousseau, l'écrivain annamite Pétrus Ky et Louis Jacquet.

Ce dernier, en 1896, se réclamait de ses relations avec le grand musicien pour obtenir sa titularisation dans le grade de directeur du pénitencier.

Dans les archives du Gouvernement de la Cochinchine, j'ai retrouvé une curieuse

lettre de Louis Jacquet, adressée à Armand Rousseau :

...Il s'agit de ma nomination au titre de directeur du pénitencier qui, d'après une lettre de félicitations de Camille Saint-Saëns que je viens de recevoir, serait sortie depuis trois ou quatre mois...

En marge de cette requête, Armand Rousseau avait écrit :

Recommandé très chaudement par Camille Saint-Saëns, membre de l'Institut.

Au début de l'année 1939, sur ma suggestion, M. Louis Vidal, conseiller municipal de Saigon, soumit à cette assemblée une proposition tendant à ce qu'une rue du chef-lieu de la Cochinchine fût baptisée « Rue Saint-Saëns ». Hélas ! les préoccupations de la guerre mondiale firent ajourner ce projet. Espérons toutefois qu'il verra le jour dans des temps meilleurs, et que l'on commémorera ainsi le passage en Cochinchine du « Prince de la musique pure » : de celui que l'on a comparé à Weber, de qui le rapprochait un même goût pour l'exotisme et l'Orient.

N'oublions pas que pendant ses deux mois de séjour à Poulo-Condore et en Indochine, Saint-Saëns grossit encore son bagage merveilleux d'impressions musicales. Il enrichit sa mémoire d'impressions neuves, et nourrit son inspiration qui exigeait des décors aux teintes vives, toujours changées.

Aucun doute là-dessus. Dans certaines mélodies du grand musicien postérieures à 1895, on retrouve le rythme de danses d'Extrême-Orient et la nostalgie de leurs pas stylisés.

★ ★

Avant l'occupation française, au temps des empereurs d'Annam, les îles Poulo-Condore étaient rattachées à la province de Hà-tiên (Binh-long) ainsi que nous l'avons déjà vu.

Elles dépendent aujourd'hui directement du Gouvernement de la Cochinchine, et sont placées sous l'autorité soit d'un administrateur, soit d'un officier, qui prend le titre de « Directeur du pénitencier et des îles ».

L'effectif du pénitencier varie entre 1.500 et 2.000 détenus. Plusieurs centaines de ces derniers vivent à la campagne, dans des fermes, et s'occupent d'élevage et de culture. D'autres sont employés à la pêche, ou aux fours à chaux alimentés avec les

(1) Voir notre numéro 91 du 28 mai 1942 : « Camille Saint-Saëns et Poulo-Condore ».

madrépores du banc de corail. Ce banc de corail est inépuisable. En 1863, l'enseigne de vaisseau Bigot promettait déjà à l'amiral de La Grandière « de faire marcher six fours qui, mis ensemble, feraient plus qu'alimenter la Cochinchine, grâce aux immenses provisions de corail ».

Il faut mentionner aussi la pêche des tortues. D'énormes chélonidiens, dont certains pèsent plus de cent kilos, viennent déposer leurs œufs dans le sable brûlant, surtout entre le quatrième et le septième mois annamite. Des détenus les renversent sur le dos et les dépècent. La chair de ces animaux corse l'ordinaire du pénitencier, en plus du menu habituel.

Il y a aussi les tortues à écaille, beaucoup plus petites et plus rares, puisqu'on n'en capture qu'une trentaine par an : écaille blonde, écaille noire, qui se transforment dans les ateliers du bain en jolis éventails, poudriers, porte-cigarettes, peignes et bracelets.

Autrefois, de vastes marais d'eau saumâtre s'étalaient au pied des montagnes, et notamment auprès des deux ruisseaux que les habitants appellent « rivière du Cambodge » et « Thamin ». Depuis, la plus grande partie de ces marais a été canalisée et transformée en rizières. Partout prospèrent des plantations de coton, de maïs, d'arachides, d'arbres fruitiers, d'ananas, de patates, du manioc, de café et de ricin.

En conséquence, l'état sanitaire s'est considérablement amélioré. Le choléra a complètement disparu, et seuls quelques vieux notables à barbe blanche se souviennent des épidémies d'autrefois, alors qu'on faisait flotter sur les ruisseaux de l'île des petits bateaux en papier montés sur des radeaux, qui devaient porter les philtres meurtriers au large, et que les sorciers glissaient sous le lit des malades des poissons à peau verte, sans écailles, destinés à attirer le venin.

Quant à la malaria, elle a été à peu près terrassée. Dans le bureau du médecin des îles, on peut voir un graphique qui montre la chute verticale du terrible fléau. Grâce au traitement préventif, on est parvenu à abaisser à 0,1 % la proportion des cas graves de paludisme, soit deux malades sérieux seulement sur 2.000 détenus.

Des forêts splendides couvrent les montagnes qui occupent tout le centre de la Grande Condore, et garnissent le point culminant s'élevant à 596 mètres d'altitude. Un funiculaire permet la descente des bois de construction.

Les officiers de marine qui occupèrent les îles au temps des Amiraux, y dénombrent exactement trente-six essences différentes. Toute la gamme tropicale était représentée : bois de sao, de dâu, de gao, de gu, ébéniers, faux-ébéniers, etc... Hélas ! beaucoup d'espèces ont disparu à l'heure actuelle. Au cours des décades écoulées, certains directeurs n'ont pas appliqué le fameux précepte de Colbert : « Quand on a arraché un arbre, il faut en planter deux ». Dans la Grande Condore, on ne trouve plus que du sao. Pour les autres bois, on est obligé d'aller les chercher dans l'île Baï-kinh, où un phare construit sur un sommet de 212 mètres d'altitude, éclaire la route de Singapour.

La faune de Poulo-Condore est assez pauvre. En dehors des pythons, on y trouve des pigeons verts, des écureuils, de grands lézards chantants qui poussent un cri aigre et dont la morsure serait très dangereuse, de gros oiseaux appelés « Cong-Cuong », et des singes dans les montagnes. Il y avait autrefois beaucoup plus de singes que maintenant, si l'on en juge par une curieuse lettre du capitaine Durand, commandant l'avis *Monge* en 1861, et où il est dit « qu'il y avait tellement de singes sur la côte de Cohong qu'ils en chassèrent les indigènes !... »

Pendant le grand typhon de 1930 qui ravagea les îles, des cochons domestiques s'échappèrent dans la montagne où ils procréèrent, et se transformèrent en sangliers farouches.

Les côtes sont infestées de requins, et plusieurs évadés, partis sur des radeaux, ont été dévorés par ces fauves de la mer. Pour pêcher le requin, on se sert d'un gros hameçon en fer forgé, traîné par un sampan au bout d'un filin, et auquel on a accroché un quartier de viande.

Le squalo s'empale, bondit au-dessus de l'eau, et menace parfois de faire chavirer l'embarcation. On est toujours obligé de l'achever à coups de fusil.

Sa chair coriace, d'une odeur forte, est estimée des Annamites. Les ailerons font le régal des gourmets, tandis que la peau est utilisée en maroquinerie. Tous les livres de la bibliothèque du Pénitencier sont reliés en peau de requin. Avec le foie, on fabrique une excellente huile lubrifiante.

Au cours de mes voyages à Poulo-Condore, on m'a raconté maintes histoires de serpents de mer. On m'a parlé d'un grand reptile capturé en 1883 dans les eaux de l'archipel par un nommé Trân-van-Côn,

qui l'aurait baptisé « con rit » (mille-pattes). « Con rit » mesurait, paraît-il, dix-neuf mètres de longueur. Son corps était formé de segments successifs, et sa peau jaune clair sonnait comme de la tôle.

Il y a certainement un fond de vérité dans ces légendes.

Au cours des grands typhons, tous les animaux des petites îles furent anéantis, sauf les pythons.

Vraisemblablement les plus gros de ces reptiles, réduits à la famine, essayèrent de gagner la Grande Condore à la nage, et furent rencontrés par des barques de pêcheurs.

★★

Pour terminer ce rapide exposé historique, il convient de signaler qu'on envisagea, à une époque, la suppression du pénitencier de Poulo-Condore.

Le Conseil Colonial de Cochinchine prit

cette décision le 28 septembre 1899, à la suite d'une épidémie de bérubéri.

On projetait de répartir les détenus dans vingt ou trente centres du continent, et d'y organiser des chantiers de travail.

Mais, au dernier moment, le rapporteur, un nommé Monceaux, déposa des conclusions défavorables.

Je partage, écrivait-il, l'appréhension des administrateurs au sujet des condamnés criminels à envoyer dans les prisons extérieures.

Dans toutes les Sociétés organisées, on a toujours pris des mesures nécessaires pour éliminer les criminels des Centres de population.

On eut aussi l'idée de créer à Poulo-Condore un grand casino qui aurait fait concurrence à Macao, et aurait été le rendez-vous de tous les riches oisifs de l'Extrême-Orient.

Le projet de suppression du pénitencier fut repris sans succès, en 1936, par MM. Marius Moutet et Max Rucart, ministres du Front Populaire.

Rien n'est nouveau sous le soleil...

LE SERVICE DE LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE

par X.

CONSERVATION des Hypothèques,
Conservation de la Propriété Foncière,

à ceux qui ne sont pas des spécialistes, et même aux propriétaires de biens immeubles, bénéficiaires directs de ces institutions, ces mots semblent sinon mystérieux, du moins difficilement compréhensibles. On n'imagine pas qu'un Service administratif ait la charge de conserver des biens dont la caractéristique est justement de s'étendre hors des limites d'un bureau, de se garder tout seuls, d'être, en apparence, hors de l'atteinte des ravisseurs.

C'est justement la nature physique des immeubles qui rend nécessaire la conservation des droits qu'on exerce à leur égard. Pour les meubles, leur consistance, leur mobilité, la faculté qu'on a de les prendre, de les emporter, « d'en disposer comme de sa chose », marquent sans conteste les droits du propriétaire. C'est ce que le Code

Civil exprime en disant : « En fait de meubles, possession vaut titre ».

Quand il s'agit de faire reconnaître par tous, « de rendre opposables aux tiers », pour user de l'expression juridique consacrée, les droits qu'on a sur une maison, sur un champ, ce n'est pas aussi simple.

Dans tous les pays, avec des modes pratiques assez variés en la forme mais comparables quant à l'essentiel, on a usé de la même méthode : on a inscrit sur un registre public les actes qui établissaient les droits s'appliquant aux biens immeubles et on a décidé que cette publication attestait le droit, le consacrait, en donnait la preuve, et le conservait.

Deux droits principaux sont ainsi conservés dans les bureaux spécialisés : le droit de propriété et le droit de gage, en d'autres termes, la garantie donnée par le propriétaire que, s'il ne peut s'acquitter de ses engagements, son immeuble sera par

préférence affecté à l'exécution de ces engagements.

Un principe universellement admis régit cette formalité : c'est la priorité d'inscription du droit qui le rend préférable à ceux qui sont inscrits après lui, qu'il s'agisse de propriété ou de garantie.

On vient de dégager les caractéristiques générales de la conservation des droits immobiliers. Mais, dira-t-on, que signifie la pluralité des termes utilisés, parfois même la concurrence des expressions ? Pourquoi dit-on tantôt Conservation des Hypothèques et tantôt Conservation Foncière ?

Sous l'aspect d'une difficulté de terminologie, on pose là tout le problème de l'organisation des modes de preuve en matière immobilière. Il est ancien dans l'histoire du droit. Il est compliqué si on veut en suivre le détail, mais il peut cependant se résumer en peu de mots : comment doit être identifié le bien immobilier pour la conservation des droits dont il est l'objet ? Faut-il se référer au propriétaire de ce bien ? (système personnel). Doit-on, au contraire, considérer le bien comme un être distinct, ayant une existence propre, une individualité, pourvu d'une espèce d'état civil et grouper sous ces désignations d'état civil tout ce qui affecte l'immeuble ? C'est le système de droit réel qui comporte l'identification du bien immobilier, de l'unité foncière conformément à certaines règles.

★★

En France, l'évolution des conceptions juridiques, certains conflits de législation ont conduit à l'adoption par le Code civil, pour régir la publicité et la conservation des droits immobiliers, du système personnel sous la forme d'une législation de compromis.

Outre les inconvénients inséparables du système personnel, confusion de noms, difficulté de connaître la suite des mutations, dispersion des éléments divers relatifs au même immeuble, le régime institué par le Code civil avait encore aggravé ces imperfections en admettant l'usage des inscriptions d'hypothèques générales contrairement au principe proclamé de la spécialité, et l'usage des hypothèques occultes, bien que la publicité soit à la base du droit foncier.

Ces défauts, ces contradictions furent, dès le début, signalés. On prête à l'empereur Napoléon qui portait à l'élaboration

du Code civil et aux travaux du Conseil d'Etat un intérêt qui a marqué dans les fastes de cette institution, cette boutade : « Il faudra élever une statue à celui qui nous donnera une bonne législation hypothécaire ».

A la vérité, cette récompense ne paraît pas avoir encore été méritée.

Il faut reconnaître cependant que les imperfections que déplorait l'Empereur, se sont atténuées en France par une longue pratique, une adaptation traditionnelle. Mais la transplantation de cette législation en Indochine en fit apparaître avec une force nouvelle, les incontestables dangers.

En outre, le système personnel imparfait du Code civil s'est heurté en pays annamite à une institution fort ancienne, vivante et active, le dia-bo ou livre des terres, qui avait incontestablement le caractère d'un système de droit réel fournissant la preuve de la propriété et des droits réels immobiliers.

Législation importée et législation autochtone se trouvaient dans leurs principes, nettement opposées. Or du fait de l'interpénétration des intérêts français et des intérêts annamites, de l'enchevêtrement des ventes d'immeubles entre personnes de statuts différents, il devint fort difficile de savoir où devait être publié un droit immobilier. Il semblait d'abord aisé de dire : les Français feront transcrire leurs titres sur les registres hypothécaires, les Annamites sur des diabos, chacun chez soi. Mais on n'était jamais certain que l'immeuble cédé par un individu de statut français n'eût pas été autrefois détenu et grevé par un Annamite et, réciproquement, rien ne pouvait assurer que l'immeuble dont le ressortissant annamite était propriétaire n'avait pas été autrefois chargé d'une hypothèque inscrite ou occulte à la requête d'un ayant droit se recommandant de la législation française. On était ainsi parvenu à organiser un des conflits de législation les plus typiques qu'on puisse citer. Et cette curiosité juridique avait la plus fâcheuse influence sur la sécurité des transactions et sur la consolidation de la propriété.

★★

Il n'existait qu'un remède à cette situation : l'institution d'une législation unique affectant la terre, indifférente au statut de son détenteur et fondant sur la propriété elle-même la réglementation des modes de preuves ; une législation foncière.

Cette législation était connue. C'est le système de droit réel, appliqué pour la première fois en Australie sous le nom de « Act Torrens », du nom de son promoteur, et adopté par plusieurs pays d'Europe et d'outre-mer.

L'Act Torrens avait été introduit à Madagascar et en Afrique Occidentale française avec des adaptations qui en font une création originale, par un éminent représentant de l'Administration de l'Enregistrement, le directeur A. Boudillon. C'est à ce spécialiste que s'adressa le Gouvernement général. C'est à lui qu'on doit le fonctionnement en Indochine du Livre Foncier.

C'est maintenant le Livre Foncier, organe essentiel de la réforme, qu'il faut décrire.

La parcelle foncière, douée désormais d'un état civil propre, identifiée quant à sa consistance et à sa situation, personnalisée civilement et géométriquement, est juridiquement indestructible. Elle constitue une entité à laquelle viennent se rattacher les droits dont elle est l'objet et qui sont désormais considérés comme des accidents. Elle est inscrite à un feuillet du livre foncier et cette inscription ou « immatriculation » est fixée par un numéro qui ne changera pas.

Désormais l'entité que constitue la parcelle foncière ne dépend plus du statut du propriétaire. La législation foncière constitue une charte de la terre, indépendante de son détenteur.

Cette charte unique impose la publicité absolue. Le livre foncier reçoit la mention de toutes les preuves de droit réel. Ce qui n'y est pas inscrit est réputé ne pas exister, ne pas être opposable aux tiers.

Le livre foncier seul fait foi, tout ce qui affecte la propriété doit y être inscrit. Il n'existe plus de charges occultes. En outre, l'individualisation du feuillet foncier a pour conséquence la spécialisation obligatoire et automatique des droits et des charges qui affectent la propriété.

L'absence de toute équivoque, la publicité intégrale, la spécialisation et la conventionalité des droits et gages immobiliers sont les avantages du livre foncier. Notons enfin que ce système est admirablement compris par les Annamites pour qui il représente un *dia-bo* très amélioré, par conséquent un instrument qu'ils connaissent déjà et qu'ils savent bien manier.

Le système du livre foncier, appliqué

par le Service de la Propriété Foncière, n'a pas fait disparaître immédiatement les bureaux des hypothèques. L'Administration ne peut rompre brusquement avec les organisations anciennes même pour leur substituer une organisation meilleure. Elle doit procéder progressivement. Pour un certain temps encore, les deux systèmes, personnel et réel, coexistent et fonctionnent à côté l'un de l'autre. Mais le ressort du livre foncier s'étend constamment, absorbant celui des conservations hypothécaires.

C'est surtout en Cochinchine que la réforme foncière a trouvé son champ d'application.

La Cochinchine, en effet, en raison de son état d'avancement économique et des difficultés autrefois éprouvées du fait de la dualité des régimes, a particulièrement bien accueilli la réforme qu'elle souhaitait, qu'elle a su utiliser et qu'elle pratique chaque jour. Les villes de Saigon et de Cholon, les provinces de My-tho, de Go-cong, de Rach-gia, de Can-tho, de Bac-liêu, de Bentre, de Chau-doc, de Soc-trang sont pourvues de bureau de conservation foncière et l'utilisation du livre foncier est entrée dans les mœurs et les habitudes. Au Tonkin, les villes de Hanoi et de Haiphong sont aussi entièrement soumises au nouveau régime.

Des dispositions récentes : le décret du 29 mars 1939 et le DU du 22 novembre 1940, viennent de rendre applicable la législation du livre foncier aux pays de Protectorat. La portion de territoire récemment rattachée à Hanoi voit déjà ses terres inscrites au livre foncier et ses habitants, assurés de la régularité des transactions et de l'exactitude des modes de preuve en matière immobilière, n'adressent qu'un reproche au nouveau système. C'est de ne pas atteindre encore leurs propriétés quand elles ne sont pas comprises dans la zone « à immatriculer ».

Il est, en effet, remarquable que la réforme foncière est toujours bien accueillie par les populations chez lesquelles on l'applique et surtout par les populations rurales. Elles y trouvent clarté, simplicité, économie, sécurité.

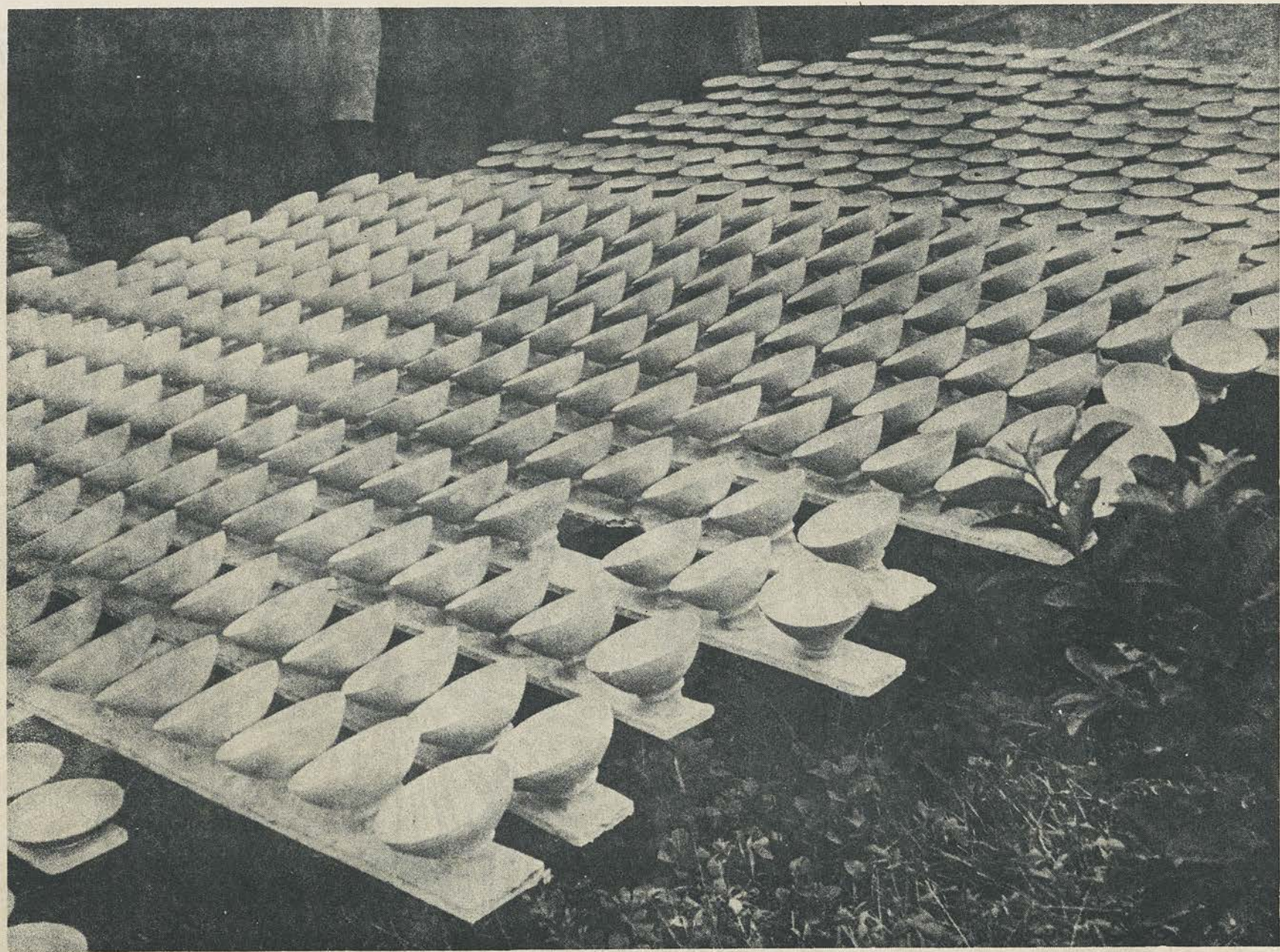
L'amour du paysan pour sa terre lui fait adopter avec plaisir une procédure qui lui vaut ces avantages. On l'a constaté aussi en Indochine où l'institution du Service de la Propriété foncière n'a pas été une des moins heureuses initiatives de l'Administration française au bénéfice des propriétaires et des paysans indochinois.

Perspectives Géométriques

par J. LHUISSIER



Jossticks en train de sécher.



Bols pour recueillir le latex.



← Pôlei Khok
et le
Mâm-Rai.



Pôlei Khok
—
Barrage-piège. →

Les
visiteurs. ↘





Photo SERÈNE

Tombeau moï

offrande est faite au sommet du col par ceux qui le parcourent dans l'autre sens. Une légende incertaine et dont je n'ai entendu que des fragments qui se raccordent mal, parle d'une femme accompagnée de son enfant qui, autrefois, passa en ces lieux pour aller rejoindre son mari. Elle fut attaquée par un tigre. La tua-t-il ? tua-t-il son enfant ? fut-il accessible à la prière de la mère ? continua-t-on à le voir hanter la forêt après ce drame ? Quoi qu'il en soit, en ce lieu se perpétue un rite qui semble différer un peu de celui qu'on trouve ailleurs sur ces plateaux et dans toute l'Asie, en Arabie, au Thibet, rite qui, au sommet, mais au sommet seulement, de certains cols accumule les offrandes de pierres ou de feuilles.

La marche devient maintenant plus facile. Bien que nous soyons encore loin de Polei Khôk, les premiers greniers apparaissent au bord du sentier. La forêt s'ouvre de place en place sur d'anciens rays. Nous traversons, dans des roseaux serres qui balancent au-dessus de nos têtes de blancs plumets de corbillard, des bas-fonds étroits où osent venir paître des buffles, le seul animal domestique capable de se défendre contre les tigres. Nous rejoignons ensuite le Dak Hadrai, que nous traversons à gué. Accord de l'arbre et de l'eau vive, allégresse de cette fuite liquide couchée, bondissante, dans la grandeur immobile d'une haute futaie attentive, penchée sur le lit du torrent.

Nous voici dans une allée de parc abandonné, d'un parc ravagé par les femmes qui viennent y faire provision de bois. Elles se sont enfuies à notre approche, abandonnant leurs hottes ; celles qui ont été trop tard surprises pour se cacher continuent, le dos tourné, de frapper à petits coups de hache inefficaces sur les troncs abattus en jouant une indifférence que démentent leurs coups d'œil inquiets. Cette allée large, taillée tout droit, bordée de bang-lang énormes nous conduit à un vestige de clôture que précède une hutte de poupée perchée sur de hauts pilotis. Pour quels lutins fantasques et exigeants, à la mesure de cette maisonnette, des mains peureuses ou avides — dans ce pays où on ne juge pas utile de remercier les dieux — ont-elles déposé à son pied des offrandes déjà pourrissantes ?

Le village s'offre d'un seul coup, champ de lumière après l'ombre du sous-bois. L'abrupte montagne boisée à laquelle il s'adosse paraît l'avoir secoué de son flanc, jeté en désordre à son pied. Il est tombé là, tout de travers, s'arrêtant juste à temps pour ne pas basculer dans le Dak Hadrai. Coincé entre ce rempart bourru et l'eau menaçante, il s'étend tout en longueur sur une étroite plage de limon gris où les cases ont un tel mal à garder leur aplomb qu'il a fallu en étayer chaque pilotis.

Il semble relever de catastrophe. D'autant plus que nous sommes au mois où l'on remet les villages à neuf ; celui-ci n'est plus qu'un chantier. Depuis plusieurs années, Polei Khôk était divisé : de plus en plus éloigné des rays qu'il faut aller chercher un peu plus loin à mesure que les terres s'épuisent, une moitié de ses gens voulait s'en aller à l'est, une autre à l'ouest. Chaque parti espérait l'emporter, aucun n'entretenait plus ses cases. L'Administration qui, avec raison, empêche l'éparpillement des villages, a provisoirement tranché le différend en décidant que Polei Khôk ne bougerait pas.

Les hommes se sont donc mis à refaire les demeures depuis longtemps négligées. Beaucoup

d'entre-elles, sont décoiffées. Leurs longs toits enlevés d'un bloc, posés à même le sol, révélant au grand jour leur envers laqué de suie, servent d'abris provisoires aux familles qui y vivent accroupies dans un désordre de marmites, de jarres poussiéreuses, de hottes, d'outils, de nasses, de paniers, d'ustensiles hors d'usage que le déménagement a fait sortir des recoins.

Les femmes affairées font la cuisine sur de petits feux pâlis par le soleil et cherchent dans ces campements à reconstituer l'ordonnance qui, dans les maisons, autour du foyer, leur domaine, mettait au bout de chaque geste l'objet dont elles avaient besoin.

Notre troupe se faufile entre des étalages de marché aux puces, des tas de vieux matériaux qui semblent arrachés à un incendie et, traversant de biais la place du village où se dressent — vestiges de l'ancienne forêt — de hautes souches couleur de pierre pareilles à des socles de colonnes gigantesques, se dirige vers un pont branlant qui enjambe le Dak Hadrai.

Sur la rive où nous allons, le village a bâti, côte à côte, l'école, l'infirmerie et une maison pour les passagers : petit groupe ordonné et par cela même un peu terne en face du riche désordre que nous venons de voir. Mais les quarante écoliers qui, sur deux rangs, nous attendent et nous saluent d'un brusque plongeon sont robustes et leur peau est nette de gale et de plaies ; cela me fait plaisir.

Les bagages défaits, nous allons nous baigner à la rivière. Assez loin en amont, c'est le bain des femmes ; on en voit quelques-unes qui barbotent avec de tout petits enfants ; ma femme les rejoint. Un peu plus bas, c'est le coin des hommes ; fraîcheur délicieuse de l'eau vive. Mais il faut rester immergé jusqu'au cou pour éviter des mouches dont la piqure inflige des démangeaisons qui n'en finissent pas.

En rentrant, je trouve la maison déjà envahie par les chefs, quelques anciens, les oisifs pour lesquels notre arrivée est une aubaine. Les plus hardis se courbent sur les bagages qu'on défait, palpent le linge et les couvertures, font des estimations, lâchent tout pour regarder monter les lits de camp, pas plus intéressés que ça au fond et pas tellement ébahis, mais badauds au delà du possible.

Je laisse ma femme se dépêtrer dans cette cohue encombrante et sympathique qui fume la pipe et crache partout et vais voir le jardin de l'école que les dernières crues ont ravagé. Il n'en reste plus grand-chose du jardin, parti avec un torrent qui n'est plus à présent qu'un lit de cailloux. Mais j'y trouve autour d'un petit feu, quelques hommes occupés à dépecer un python tué près de là. Trop tard pour acheter la peau ! la bête est tronçonnée en morceaux longs comme l'avant-bras, épars sur une claie. Les chasseurs procèdent à un partage laborieux qui accumule en tas égaux ces bûches molles aux sections de chair blanche comme une chair de poisson. Tout à l'heure chacun emportera sa part tenue à plein bras, comme les paysannes tiennent, chez moi, la brassée de bûches qu'elles emportent à la cuisine. Une graisse plus blanche encore fait un gros tas croulant. Jamais je n'aurais cru qu'un python puisse être aussi gras.

Le soir me ramène à la maison. De son avancée, haut perchée, nous regardons la nuit descendre

du col. Elle coule épaisse, s'accumule dans les creux où nous sommes, monte comme une eau lente autour des cases qu'elle submerge. Un reste de lumière blonde ondule et flotte au-dessus d'elle, remonte peu à peu du ras des toitures dont il accuse le faite à la cime des arbres et glisse derrière la crête de la montagne où le ciel reste longtemps clair.

En face, dans le village, les bruits s'apaisent. Un buffle, attaché depuis quelques heures à un poteau de sacrifice, pressent peut-être sa dernière nuit et beugle, pauvre bruit ridicule de trompette à deux sous. D'une maison lointaine arrive une phrase indéfiniment répétée sur un jeu de gongs ; au gré des caprices d'un reste de vent elle se perd dans le bruit d'eau de la rivière qui franchit un curieux piège à poissons formant barrage.

Un éclat de voix, un rire s'étouffent vite dans le silence ; quelqu'un huche très loin, cri aigu et soutenu qui retombe en cascade et situe un petit groupe en marche où des jeunes gens s'amuse.

Il n'y a plus à présent de paysage devant nous. Il est effacé par la nuit, transformé en un écran vertical d'un noir opaque sur lequel s'étagent de petits feux. Quelques-uns se déplacent : torches tenues près du sol, qu'accompagnent des jambes sans corps.

J'ai renvoyé à demain les visites et les palabres coutumières, seuls l'infirmier et l'instituteur qui habitent dans le même enclos sont venus bavarder. Ils nous entretiennent surtout des méfaits des tigres qui abondent dans la région ; en quelques mois, ils ont enlevé sept personnes sur les sentiers et dans les rays et ravagent les troupeaux du village dont ils viennent, la nuit, tuer les bêtes entre les maisons. Les gens ne vont plus aux champs qu'armés et par groupes. Je comprends pourquoi on a fait une haute palissade de bambous appointis autour de notre enclos et ce soin mis à étayer la porte après ma rentrée. Pendant notre séjour, nous entendrons, deux fois dans la même journée, un tigre en chasse tout près de nos maisons, dans la brousse épaisse qui les borde.

Nous resterons là trois jours, qui suffisent pour faire d'un certain nombre de gens des habitués de notre demeure. Chaque matin, nous avons la visite d'un vieux grand-père, petit, ridé et maigre — au menton une touffe de poils gris plus rêches que des aiguilles de pins, bavard comme un merle, l'œil malicieux — qui ne semble avoir d'autre occupation que de surveiller le barrage-piège et d'y cueillir les poissons qui s'y font prendre. Il vient dès après l'aube, encore trempé et grelottant du bain matinal auquel sa cueillette l'oblige. Il tient par la main son petit-fils, un bambin vêtu d'une lanterne d'étoffe qui porte le panier à poissons et qui, craintif le premier jour, ne nous regardait qu'entre les cuisses torsées du vieillard. A leur première visite, ma femme choisit dans le panier quelques petits poissons ; maigre déjeuner d'arêtes fourchues. De l'argent au gosse, du tabac au grand-père et nous les vimes revenir ponctuels chaque matin, porteurs de leur immangeable fretin, comme s'ils eussent accompli scrupuleusement les devoirs d'une charge héréditaire, plus certains chaque jour qu'ils nous devaient une part de leur pêche, mais chaque jour plus exigeants. Le vieux toutefois n'étant pas bête, ne manquait jamais de m'assurer qu'il enverrait certainement son petit-fils à l'école l'année prochaine. Certainement. Cette politesse faite, estimant que, de la sorte, nous étions quittes et qu'il pourrait se pré-

senter le lendemain, il s'en allait courbé mais — je le voyais dans ses yeux — allègre, s'accroupir au soleil sur la berge et fumer mon tabac. Le résultat fut qu'en trois jours nous avions craché plus d'arêtes que dans le même temps de balle de blé une batteuse, mais qu'il me fallut acheter au village de quoi fumer.

Ces journées passent vite. A l'école, les visiteurs se succèdent. Ils vont et viennent dans la classe, interviennent là où ils peuvent, dans les leçons de calcul surtout ; essaient d'écrire sur les planchettes et s'esclaffent à voir les élèves réussir les lettres qu'ils ne peuvent former. Les pères qui ont un enfant sur un banc me le montrent et quêtent un compliment. D'autres, dont les fils sont à l'école du chef-lieu viennent me demander des nouvelles ; des mères aussi. Il faut leur répéter plusieurs fois que leurs enfants vont bien et les femmes ponctuent chaque réponse d'une exclamation où se mêlent l'attendrissement, la crainte et l'émerveillement. Comment croire que des enfants puissent se bien porter hors de la maison, si loin de leur village. On me confie pour les emporter des tubes bourrés de viande boucanée ou salée, de petits sacs en roseaux tressés pleins du plus beau riz : transposition locale du chocolat des goûters.

Chaque soir un cercle de têtes déjà familières attend à la maison ; il s'y mêle parfois des gens nouveaux : voyageurs de passage, chefs de village appelés par les autorités. On s'assoit dehors autour du feu. Quelqu'un offre une jarre comme les paysans, chez nous, un verre de vin. Et sauf si, à cause de ma présence, on discute de l'école, les sujets qui sont agités sont les mêmes que chez tous les paysans de la terre, comme sont les mêmes les longs silences, les affirmations atténuées, les projets incertains de tous ceux qui se mesurent dans leur travail avec des forces qu'ils ne commandent pas. Il ne me faut pas beaucoup d'efforts pour me reporter aux veillées de mon pays ; tels visages, telles mains, je les ai vus dans des réunions semblables à celle-ci : mêmes rides venues des mêmes soucis, des mêmes fatigues ; mêmes cals dans les paumes, mêmes dureté ligneuse des doigts, même propos. La vie paysanne modèle, sans beaucoup de variété, le corps et l'esprit de ceux qui la vivent.

Est-ce ce rapprochement qui m'abuse et me fait m'insurger lorsque j'entends de temps à autre et pressens plus souvent, des jugements qui refusent l'avenir à des hommes qui ne méritent peut-être pas d'être aussi promptement condamnés ? Ne faudrait-il pas d'abord les mieux connaître, faire plus d'efforts pour comprendre ce qui paralyse leur esprit et contraint leur corps à cet engourdissement qui nous irrite. Trop souvent nous voudrions qu'ils nous comprennent et nous suivent avant d'avoir nous-mêmes fait l'effort de les pénétrer et de mesurer à leurs forces le poids de la tâche que nous leur demandons.

Quand de telles soirées autour d'un feu n'auraient d'autres résultats que de nous rendre plus sensibles ces similitudes et ces différences, de nous faire soupçonner les voies d'accès — et leurs obstacles — qui pourraient nous amener plus près de ces peuplades dont nous avons pris charge, elles ne seraient pas du temps perdu.

Chaque aube est toute neuve. Le ciel d'un gris délicat vire lentement au jaune paille. Dans les thalwegs apparaissent et se gonflent inexplicablement des brumes légères que le vent pousse sur

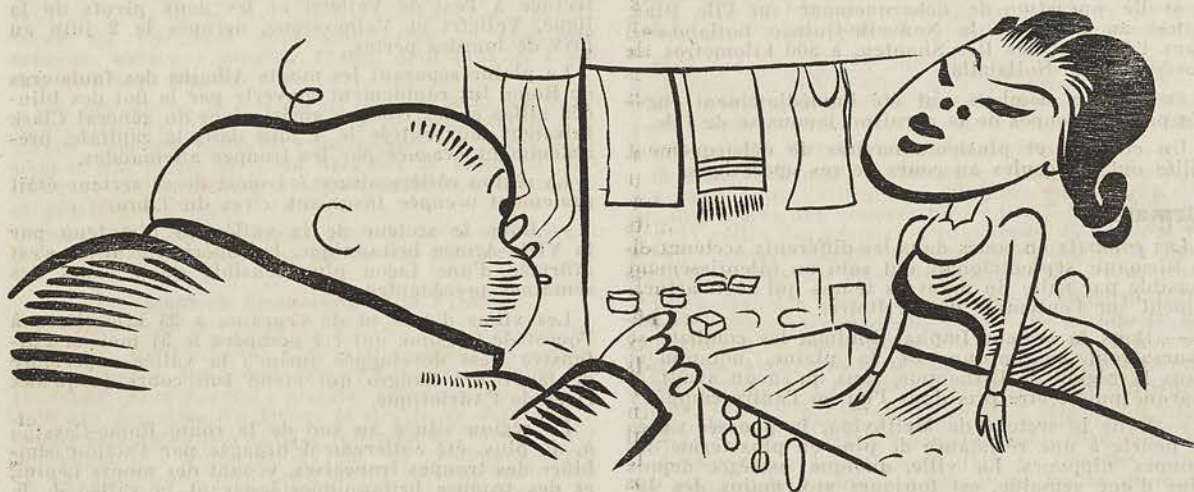
la frange des arbres puis qui s'évanouissent on ne sait pourquoi. Les premiers rayons du soleil prennent la montagne en enfilade, effleurent ses flancs, ricochent d'abord sur les plus hautes cimes et, plongeant peu à peu, dessinent avec minutie les reliefs des pentes, le moutonnement de la forêt.

Les singes se réveillent. Quelques cris d'abord isolés ; puis très vite c'est un concert de hurlements aigus et désolés qui emplissent la vallée, se déplacent, se répondent, cessent et reprennent plus près ou plus loin. La soudaine agitation

d'une cime révèle le passage d'une bande ; ou bien ce sont, entre deux arbres, les bonds de boules noires qui suivent une identique trajectoire. Parfois un petit corps reste un instant suspendu à une branche, écartelé. Le vacarme est tel qu'on n'entend que par intervalle les chants d'oiseaux ; ils paraissent, par contraste, d'une merveilleuse pureté.

Le village lui aussi se réveille et reprend au rythme des pilons le cours somnolent de ses travaux. Le grand-père aux poissons s'encadre dans la porie.

HUMOUR ANNAMITE



XA XÊ : « Je désirerais un peigne à une seule dent ».

(Légende de Phong-Hoa.)

La semaine *DANS* LE MONDE

DU 29 MAI AU 5 JUIN 1944

Pacifique.

Dans les airs, l'aviation navale nipponne a maintenu une vive activité au-dessus des différentes zones de combats, notamment en Nouvelle-Guinée hollandaise.

L'aviation alliée, de son côté, a manifesté son activité habituelle par une série de raids effectués sur différentes positions japonaises du Pacifique sud, et sur l'archipel des îles Kouriles, situé au nord du Japon.

— Sur terre, les forces américaines, appuyées par une puissante force aéro-navale, ont entrepris une nouvelle opération de débarquement sur l'île Biak, située au large de la Nouvelle-Guinée hollandaise, dans l'archipel des îles Shouten, à 500 kilomètres au nord-ouest de Hollandia.

De furieux combats ont été immédiatement engagés par les troupes de la garnison japonaise de l'île.

Un croiseur et plusieurs navires de débarquement alliés ont été coulés au cours de ces opérations.

Birmanie.

Les combats en cours dans les différents secteurs de la Birmanie septentrionale ont subi un ralentissement sensible par suite du mauvais temps qui sévit actuellement sur l'ensemble du territoire.

— Dans le secteur Imphal-Kohima, les combats se poursuivent en bordure de la plaine, notamment dans la région de Bishenpur, sans qu'aucun avantage marqué puisse être pris dans l'un ou l'autre camp.

— Dans le secteur de Myitkyina, la poussée alliée se heurte à une résistance de plus en plus ferme des troupes nipponnes. La ville, quoique assiégée depuis plus d'une semaine, est toujours aux mains des Japonais.

Plus à l'ouest, de furieux combats se déroulent dans la vallée du Mogaung, à la hauteur de Kamaing, place forte barrant la route aux troupes du général Stilwell qui attaquent en direction de la voie ferrée Myitkyina-Mandalay.

— Dans le Yunnan occidental, l'avance des troupes chinoises est rendue difficile par les difficultés de terrain jointes aux puissantes fortifications établies par les forces impériales japonaises dans le secteur situé le long de la rivière Shweli, à 30 kilomètres au nord-est de Tengyueh (Tengchung).

Chine.

L'une des plus grandes batailles de la guerre sino-japonaise se livre actuellement en Chine centrale, dans la province du Hunan, le long de la voie ferrée qui relie Hankéou à Canton.

De puissantes colonnes japonaises, soutenues par des chars, se sont lancées à l'assaut de Changsha, venant de Yochow, par trois voies de communications différentes : la voie ferrée précitée, la route Yochow-Changsha et le lac Tung-ting.

Le centre des combats se situe actuellement dans le secteur de Pingkiang, occupé le 2 juin, et situé à 75 kilomètres au nord-est de Changsha, par où les forces nipponnes tentent d'isoler la ville.

Une autre colonne avance également en direction de Changteh, à 130 kilomètres plus à l'ouest, dans le but de contourner le lac et d'emprunter la route Changteh-Changsha. La ville d'Ansiang est l'objet de furieuses contre-attaques chinoises.

Italie.

La bataille pour Rome, déclenchée le 12 mai par les troupes alliées du général Alexander, est entrée dans sa phase finale.

La dernière ligne de résistance allemande avait été établie au pied des monts Albains (Colli Laziali), à 30 kilomètres au sud-est de Rome, depuis Valmontone, sur la route Rome-Cassino, jusqu'à la côte, en passant par Velletri, sur la voie Appienne.

Après une semaine de combats acharnés, où près de 2.000 tanks alliés furent engagés, une brèche fut effectuée à l'est de Velletri et les deux pivots de la ligne, Velletri et Valmontone, occupés le 2 juin au prix de lourdes pertes.

La plaine séparant les monts Albains des faubourgs de Rome fut rapidement couverte par le flot des blindés alliés et les troupes américaines du général Clark faisaient leur entrée le 4 juin dans la capitale, précédemment évacuée par les troupes allemandes.

La région côtière située à l'ouest de ce secteur était également occupée jusqu'aux rives du Tibre.

— Dans le secteur de la vallée du Liri tenu par la VIII^e Armée britannique, la supériorité alliée s'est affirmée d'une façon plus sensible qu'au cours des semaines précédentes.

Les villes d'Arce et de Ceperano, à 25 kilomètres à l'ouest de Cassino, ont été occupées le 31 mai, et l'offensive s'est développée jusqu'à la vallée supérieure de la rivière Sangro qui étend son cours jusqu'aux rives de l'Adriatique.

La région située au sud de la route Rome-Cassino a, de plus, été entièrement dégagée par l'action combinée des troupes françaises, venant des monts Lepini, et des troupes britanniques longeant la vallée de la rivière Sacco, affluent du Liri. La jonction entre ces deux armées fut effectuée dans le secteur de Ferentino, occupé le 2 juin et situé à 10 kilomètres à l'ouest de Frosinone.

Russie.

La situation reste stationnaire sur l'ensemble du front. Seuls de vifs combats d'importance locale ont été engagés par les forces allemandes au nord et à l'est de Jassy, dans le but d'écarter la menace soviétique qui pèse sur cet important nœud ferroviaire.

EN FRANCE

30 mai.

Une protestation de l'évêque de Saint-Etienne.

Mgr Bornet, évêque auxiliaire délégué du primat des Gaules à Saint-Etienne, a fait lire en chaire le jour de la Pentecôte, dans toutes les paroisses de la ville, une lettre pastorale dans laquelle il élève une émouvante et ferme protestation contre les bombardements anglo-américains qui viennent de frapper si cruellement la grande cité minière.

Après le pape Pie XII, dit-il notamment, après les cardinaux de France, après le cardinal de Belgique, après l'archevêque de Rouen, ce sera une autre voix plus modeste et moins retentissante qui aura crié encore dans le désert. Mais il faudra bien que les échos du désert, faibles ou puissants, finissent par faire tant de bruit qu'ils empêchent de dormir les sourds eux-mêmes.

Quand la guerre aboutit à d'horribles dévastations et surtout quand elle massacre inutilement et chasse hors de chez eux par milliers, des vieillards, des femmes et des enfants sans défense, sauvagement sacrifiés, elle est plus qu'inhumaine, elle devient la honte de l'humanité. Par delà les frontières, on voudrait crier son indignation, sa réprobation aux responsables de telles atrocités quels qu'ils soient... C'est une stratégie abominable que celle qui consiste, d'une part, à accabler une nation désarmée et, d'autre part, à bombarder de 3 ou 4.000 mètres d'altitude une population serrée dans d'étroits espaces, sous prétexte d'atteindre des objectifs militaires... Devant ces visions d'enfer, on sent qu'il faut porter le deuil aujourd'hui non seulement des morts, nombreux, hélas ! mais encore de tout ce que l'Evangile et la bonne parole nous ont légué d'honnête et de délicat : la vérité, le sens de l'honneur et de la vertu.

1^{er} juin.

Bilan de cinq jours de bombardement.

Bien que les travaux de déblaiement ne soient pas encore achevés dans certaines agglomérations comme Marseille, Lyon, Saint-Etienne, le total des victimes, causées du 24 au 29 mai par les nombreux bombardements de l'aviation anglo-américaine en territoire français, s'élève à plus de 13.000, dont près de 5.000 morts et 8.602 blessés.

Les principaux départements atteints sont les Bouches-du-Rhône, avec 1.500 morts et 2.000 blessés ; le Rhône, avec 800 morts et 1.500 blessés ; la Loire, également 800 morts et 1.500 blessés ; le Vaucluse, 450 morts et 1.000 blessés ; les Alpes-Maritimes, 400 morts et 100 blessés.

Dans la région parisienne, c'est la Seine-et-Oise qui a été la plus touchée avec 249 morts, 372 blessés.

La situation financière de la France.

M. Héricault, directeur du Service de la Presse du ministère des Finances, a fait aujourd'hui un exposé de la situation financière de la France. Il a révélé notamment qu'au cours du premier trimestre de 1944, le montant des bons du Trésor et des bons d'épargne à quatre ans s'établissait à 132.374 millions de francs et que l'excédent des souscriptions sur les remboursements est de 25.750 millions. Les chiffres correspondants du premier trimestre de 1943 étaient respectivement de 106.678 millions et 22.231 millions. « Ces chiffres prouvent, a fait remarquer M. Héricault, la confiance accrue du public dans les finances de la France... C'est un grand sujet de consolation, parmi tous les malheurs qui peuvent nous frapper. »

M. Héricault a révélé, d'autre part, qu'en 1943 les excédents de dépôts dans les caisses d'épargne avaient été considérables et que le total des fonds dans ces caisses était de 130 milliards de dépôts répartis sur 22 millions de livrets. Ce témoignage de la permanence de l'esprit d'épargne dans les populations françaises est profondément émouvant.

2 juin.

L'incendie de la cathédrale de Rouen.

L'incendie fait rage dans la cathédrale de Rouen. Après deux jours d'efforts, les pompiers de Rouen, de Paris et de toute la région combattaient les multiples foyers d'incendies allumés à Rouen les 30 et 31 mai par les bombes anglo-américaines. Le sinistre paraissait maîtrisé quand un incident dramatique et imprévu est survenu. Une bombe ou une torpille non éclatée, chauffée par les flammes de l'incendie a explosé à 18 heures, projetant à des centaines de mètres des débris enflammés. La chose se passait à proximité de la cathédrale. A 19 heures, la fumée a commencé à sortir de la tour Saint-Romain, qui fait pendant à la tour du Beurre, de l'autre côté du portail de la cathédrale. Cinq minutes plus tard, la toiture entière de la tour flambait comme une torche et bientôt s'effondrait cependant qu'attisé par un vent violent, l'incendie ravageait la charpente entière de la cathédrale ! L'intensité du feu a été telle que les cloches de la

cathédrale ont fondu, notamment la célèbre cloche « Jeanne-d'Arc », dont le poids dépassait 20.000 kilos. Le fleau ne s'en est pas tenu là et les flammes se sont bientôt propagées à la tour Alban et au célèbre portail des Librairies, en menaçant d'embraser toute la cathédrale et le palais de l'archevêque, qui y est adossé.

L'incendie, aggravé par un vent violent, qui ravageait les quartiers du centre de la ville, semble aux dernières nouvelles, circonscrit. Les dégâts sont immenses. La magnifique tour Saint-Romain qui flanquait, à gauche, le portail de la cathédrale, a été complètement détruite. Tous les vieux quartiers situés entre la Seine, la rue de la Grosse-Horloge, la rue Jeanne-d'Arc ont été anéantis. Actuellement, les pompiers noient encore des foyers d'incendies très importants.

Les études pour la production de l'électricité.

La vie moderne utilisant l'électricité aux fins les plus variées, les ingénieurs français s'efforcent d'augmenter la production pour faire face aux demandes toujours accrues. En ce qui concerne la production hydro-électrique, les possibilités d'avenir sont estimées pour la France à environ 40 milliards de kilowatts-heure annuels, dont 35 milliards sont rentables.

Mais les techniciens ont envisagé d'autres moyens de production. C'est ainsi qu'a été projetée la construction d'usines à marée motrice sur les côtes nord de Bretagne où les différences de niveau entre la haute et la basse mer sont les plus fortes.

Il faut également mentionner l'énergie thermique des mers dont l'utilisation est basée sur le principe des différences des températures entre les eaux de surface et celles des grandes profondeurs. Ce procédé du savant Georges Claude trouvera ses principaux lieux d'exploitation dans les mers tropicales.

En outre, des études très poussées ont été faites pour l'utilisation rationnelle et sur une grande échelle de la force du vent. Après les moulins à vent et les éoliennes, apparaissent maintenant les premières turbines à vent. Les progrès faits en matière d'accumulation de l'électricité permettent d'envisager l'utilisation de cette source d'énergie peu onéreuse, une fois réalisés les frais d'établissement. De petites centrales aéro-électriques fonctionnent déjà en Provence, dans les campagnes nordiques, aux Pays-Bas et dans les steppes de l'Est. Ces installations se sont montrées d'un rendement fort intéressant et un jour peut-être, les verrons-nous s'élever sous des formes plus grandioses aux portes de nos cités.

Enfin, le soleil est aussi capable de produire l'énergie électrique lorsqu'il est reçu sur des miroirs qui suivent son évolution et concentrent ses rayons.

Exposition d'artistes indochinois.

Le 2 juin, dans l'après-midi, a eu lieu à la galerie de Madagascar, sous les auspices de l'Agence Economique des Colonies, le vernissage d'une exposition de peinture sur soie de trois artistes indochinois : MM. Vu-cau-Dam, Mai-Thu et Lê-Phô. M. de Bournat, représentant l'amiral Bléhaut, ministre secrétaire d'Etat à la Marine et aux Colonies, était entouré par M. Cayla, ancien gouverneur général de Madagascar, Blanchard de La Brosse et Le Gallen, gouverneurs généraux honoraires des colonies, et Masselot, directeur de l'Agence Economique des Colonies.

Dans des œuvres très nombreuses, on peut admirer le talent des trois peintres indochinois qui, originaires du Tonkin, sont sortis tous trois de l'Ecole des Beaux-Arts de Hanoi, fondée en 1925 par Victor Tardieu ; aucun d'eux n'a plus de 40 ans. Mai-Thu venu en France en 1937, est âgé de 38 ans ; Lê-Phô a quitté l'Indochine pour la France en 1937, il est âgé de 37 ans ; Vu-cau-Dam est depuis 1931 en France, où il a fondé un foyer. Mai-Thu s'adonne de plus à la musique, tandis que la peinture n'était à l'origine que le violon d'Ingres de Vu-cau-Dam, sculpteur. L'exposition ne comporte guère que des portraits ou des scènes de la vie indochinoise.

Les œuvres de Mai-Thu reflètent une tendance purement extrême-orientale : c'est le très léger « coup de vent » aux lignes ondoyantes, puis une scène caractéristique « chez le percepteur » ou « la chanteuse », réunissant un flûtiste, un joueur de monocorde et une cantatrice.

L'influence occidentale se manifeste dans les réalisations souvent d'inspiration religieuse de Lê-Phô :

« La Pieta » ; pleine de ferveur, la très expressive « Attente » et les « Hibiscus et oiseaux ».

Vu-cau-Dam, enfin, chez lequel les « flous » dominent, paraît se rapprocher un peu plus du style européen. A côté d'un remarquable bronze représentant une tête d'Annamite, les peintures, « le poète » et « Maternité » sont empreintes de délicatesse.

REVUE DE LA PRESSE INDOCHINOISE

A propos de barbe.

Une querelle peu banale
Divise nos bons Tonkinois,
Pour savoir si bientôt les mâles
Feront croître sur leur minois

Favoris, bouc, barbe ou moustache,
Puisque, et même au marché noir,
Pour se procurer, c'est macache,
Sapon, blaireau, lame ou rasoir.

Verrons-nous ainsi dans la ville
Tous les mentons saïgonnais
S'orner de ce meuble inutile
Qui pend sous la bouche et le nez ?

Verrons-nous des barbes fleuries
Comme eut Charlemagne autrefois,
Emaillées de fleurs des prairies
Ou de violettes des bois ?

Verrons-nous des barbes de fleuve
Descendant en flot jusqu'au sol ?
En verrons-nous de toutes neiges
Ne dépassant pas le faux-col ?

En verrons-nous couleur d'ébène
Dont le poil, poussé long et dru
Fera dire à nos citoyennes :

« Un arrivage de Landrus ! » ?

En verrons-nous de très fournies
Sous un crâne bien polissé
Faisant dire par ironie :

« Tiens, ses cheveux lui ont glissé ! » ?

Verrons-nous les barbes caprines
De don Quichotte ou Méphisto ?
En verrons-nous de purpurines.
Comme on en voit dans les ghettos ?

Dans notre jardin botanique
Verrons-nous des buissons touffus
Surgir les barbes sarcastiques
Des satyres aux pieds fourchus ?

Et la barbe qui, quoi qu'on fasse
Pour la peigner, maintient toujours,
Comme un garde-manger, les traces
Des menus des précédents jours ?

Les verrons-nous, larges et fières
S'étaler sur des ventres ronds
Semblant dire, malgré la guerre :

« La famine ? Nous l'ignorons ».

Barbes à poux, barbes à puces
Ou barbes d'un poil rutilant,
Barbes sales de moudjiks russes,
Ou parfumées du Vert-Galant,

Petites pointes mentonnières,
Qu'avaient les mignons d'Henri Trois,
Barbes taillées à la manière
De Victor Francen dans « Le Roi »,

En verrons-nous de toutes sortes,
Blanches comme le Père Noël,
Rouges, couleur de feuilles mortes
Ou grises comme poivre et sel ?

Et qu'elles soient en papillottes
Ou frisées en accroche-cœurs ;
Alors tous nos compatriotes
Auront l'air de conspirateurs.

Mais beaucoup d'elles feraient rire
Dans la rue ou à la maison,
Et nos compagnes pourraient dire :

« Ah ! Darwin avait bien raison,

Quand il disait : Je le proclame,
L'homme descend du chimpanzé.
Nous le voyons bien quand les lames
Lui font défaut pour se raser ! »

COURRIER D'HAIPHONG, 23 mai 1944.

Entre deux coups de sirène.

Nombre de gens sages ont adopté définitivement un abri, le plus proche ou le plus sûr, suivant le degré de prudence ou de paresse de chacun. Pour ma part, j'avoue aimer le changement, même dans un domaine qui, hélas, ne varie guère. Cela a mille avantages : d'abord, la petite angoisse rapide au premier appel de la sirène : où ?... Je suis dans le tohubohu roulant, clackonnant, sur la chaussée, avant d'avoir décidé. C'est particulièrement palpitant aux carrefours, ou quand un éclat de D.C.A. précipite mon indécision dans un sens opposé à celui vers lequel penchait une vague préférence.

Avant Pâques, j'avais un faible réel pour les tranchées ouvertes du square Paul-Bert. Dans ce joli coin on oubliait presque la longue attente, le déjeuner à une heure problématique, le danger en puissance. J'avoue, comme la mystérieuse L..., correspondante du Courrier, avoir beaucoup de reconnaissance pour les petits chanteurs bénévoles dont l'insouciance allège nos gros soucis terrestres de gens qui n'ont pas d'ailes. En cas d'averse on a la ressource de se réfugier sous le kiosque à musique, ce qui vaut l'amusement de voir surgir promptement de son trou le gardien de céans, comme un diable d'une boîte, tignasse hirsute et œil rond.

Mais les jours de beau temps on se croirait en partie champêtre. Dans le cercle d'ombre d'un gros palmier accueillant, un groupe de jeunes fonctionnaires s'installent pour une partie de bridge. Une brune égarée déploie la natte d'alerte et encourage au rythme de la course de ses aiguilles à tricoter, son entourage masculin. On discute ferme entre chaque coup. Je m'appuie plus énergiquement sur le dos de mon banc pour ne pas être tentée d'intervenir et de démontrer tout net à Monsieur un tel que je suis sûre, même à distance, qu'il a joué comme un sabot.

De temps à autre un coup de sifflet aigu accompagne un « tout le monde aux tranchées » autoritaire. En deux secondes chacun a replié son jeu, les dames courent laissant trainer derrière elles un long fil de laine... On rit très vite d'avoir eu presque peur encore une fois pour rien et l'on entame les discussions les plus filandreuses sur les projets les plus hypothé-

tiques de nos adversaires. Cinq minutes passent encore et le bridge reprend ses droits.

Plus loin il y a les gens sages, ceux que vous avez vu arriver d'un pas lent et sûr, déclenché automatiquement au premier appel sonore. Ceux-là ont des pliants, bien sûr. Ils sont résignés à l'avance à attendre trois heures. Leurs seuls signes d'activité consistent à croiser tantôt la jambe gauche sur la jambe droite, tantôt la jambe droite sur la jambe gauche, à se gratter la tête du geste pensif de ceux qui ne pensent à rien ou à exhaler des soupirs aussi vains que profonds.

Je ne parle pas de tous les rôles sérieux de police ou autres qui obéissent aux rites immuables d'un service d'ordre.

Parmi les bruits devenus familiers à nos oreilles que l'inquiétude rend attentives il y a le glouglou affolé des dindons d'un jardin d'alentour. Le moindre coup de sifflet soulève l'indignation collective de cette gent dandinante.

Le jappement d'un pauvre toutou laissé à la niche, rompt le calme par crises. Le moindre ronronnement suspect fait lever le nez et réveille une appréhension que le ronflement rapproché d'un moteur connu dissipe aussitôt.

Enfin quand je vous aurai dit qu'il y a une petite blonde qui s'obstine à apporter un dictionnaire pour faire des mots croisés et ne s'en sert, le plus souvent que pour remplacer un chapeau oublié qui eût été bien plus utile pour préserver sa fragile boîte crânienne, je vous aurai tout dit de ce coin charmant.

Avec les dernières ondes je suis presque devenue une habituée d'un abri plus sûr contre les caprices du temps. Là, la gent féminine l'emporte nettement sur la masculine. Il y a des bébés, des biberons, des langages, des fessées et de gros baisers apaisants. Les deux dangers les plus imminents sont une sottise du jeune Alain qui a quatre ans ou une bombe. En vérité, on attend avec autant d'appréhension l'une que l'autre.

Il y a les abris des « dispersés » qui profitent de ces loisirs forcés pour apprendre par cœur la liste des courses urgentes hebdomadaires que leur chère moitié leur a glissée dans la poche le lundi matin, à la faveur des baisers d'adieu.

Il y en a bien d'autres encore. Dans chacun j'écoute, je ris et je jure de changer encore.

COURRIER D'HAIPHONG, 31 mai 1944.

Fibres.

C'est à Ninh-binh qu'a lieu cette exposition, et je le regrette, car à Hanoi je serais allé la voir ; non pas qu'il soit aussi passionnant de voir des écheveaux que des tableaux, mais parce qu'un tel étalage de fibres diverses éveille beaucoup d'idées jusque-là somnolentes.

Et d'abord ceci : est-il rien de plus étonnant que le silence des historiens et des philosophes en ce qui concerne l'âge du tissu ? On fait un monde de la succession du bronze à la pierre, puis du fer au bronze, mais on ne parle pas du remplacement de la peau de bête par des étoffes tissées.

Toujours le même parti pris quasiment instinctif ; on ne regarde, dans le passé, que ce qui est guerrier ; le bronze, c'était mieux pour tuer que la pierre, et le fer mieux que le bronze pour occire ; alors on fait, de ces remplacements successifs dans l'art du meurtre, les grandes époques humaines ; mais on fait à peine allusion au moment où l'homme cessa de manger cru ; on ne parle pas du tout de celui où, à force d'invention et d'intelligence, il réussit cet exploit extraordinaire d'extraire les fibres de certaines plantes, de les tordre, de les entrecroiser, enfin d'en faire quelque chose de nouveau, qui pouvait servir à recouvrir le corps, et qui était plus léger, plus commode et plus illimité en quantité que la peau de bête sauvage. On dit l'âge de pierre, l'âge de bronze, l'âge de fer, mais on ne dit pas l'âge de la peau de bête, l'âge du lin, l'âge de la soie.

La force des événements, ou plutôt, si vous voulez, la malfaisance de l'âge de fer nous met présentement devant une situation qui ne nous obligera pas à revenir à la peau de bête, sans doute, mais qui pose un problème quant au linge et au vêtement.

Alors l'ingéniosité humaine fait des prodiges. On tire des fibres de toutes sortes de plantes, on tisse des choses autrefois complètement dédaignées, et ce n'est pas sans une certaine fierté que nous voyons l'Indochine, jusqu'ici très peu industrielle, être si volontiers et si aisément industrielle.

VOLONTE INDOCHINOISE, 2 juin 1944.

LA VIE INDOCHINOISE

31 mai.

Kouang-tchéou-wan. — Le total des versements effectués dans le Territoire en faveur du Secours National, s'est élevé, au cours du 2^e trimestre, à 40.000 piastres.

1^{er} juin.

Hanoi. — Le quatre-vingt-neuvième tirage de l'Emprunt Indochinois 1922 a lieu ce matin.

Saigon. — La Banque de l'Indochine mettra incessamment en circulation un billet de 1 piastre, en tous points semblable, sauf en ce qui concerne la tonalité et le papier, au billet en usage depuis l'année dernière.

2 juin.

Hanoi. — La Garde Indochinoise du Tonkin célébrera sa fête annuelle le 9 juin 1944.

2 juin.

Hanoi. — Un Chinois a été blessé au Tonkin, le 2 juin, par le bombardement aérien.

Phan-thiêt. — Le Commissaire général à l'Education physique, aux Sports et à la Jeunesse a inspecté l'Ecole Supérieure d'Education Physique.

Naissances, Mariages, Décès...

NAISSANCES.

TONKIN

Jean, fils de M. et de M^{me} Rallet (27 mai 1944) ;
Marie-Noëlle, fille de M. et de M^{me} Bourboulon (30 mai 1944) ;
Guy, fils de M. et de M^{me} Bessy de Boissy (11 mai 1944).

COCHINCHINE

Michelle, petite sœur de Georges Cros (21 mai 1944) ;
Jean, frère de Christine Nirascou (22 mai 1944) ;

Henri, fils de M. et de M^{me} Marty (mai 1944) ;
André, fils de M. et de M^{me} Ragirot (18 mai 1944) ;
Colette, fille de M. et de M^{me} Gaebelé (mai 1944) ;
Pierre, petit frère de Annick Auriol (20 mai 1944).

CAMBODGE

Henry, fils de M. et de M^{me} Andrieux (16 mai 1944).

FIANÇAILLES.

TONKIN

M. Henri Vilar avec M^{lle} Elise Vanderhasset ;
M. Charles Rossi avec M^{lle} Jeanne Badet ;
M. Charles Dufour avec M^{lle} Marie Bordet.

MARIAGES.

TONKIN

M. Alfred Bonnel avec M^{lle} Tchang Fong Ying (2 juin 1944) ;
M. Michel Morinval avec M^{lle} Marguerite Revello (3 juin 1944) ;
M. Roger Blandin avec M^{lle} Lucie-Marie Hiêu (3 juin 1944).

COCHINCHINE

M. Trân-thuong-Trung avec M^{lle} Nguyên-thi-Liêng (24 mai 1944) ;
M. Germain Nguyên-cao-Giân avec M^{lle} Phan-cue-Hoa (20 mai 1944) ;
M. Joseph Judé avec M^{lle} Liliane Baquet (20 mai 1944) ;
M. Edouard Lê-huu-Nho avec M^{lle} Vo-thi-Thanh (20 mai 1944) ;
M. Henri Moïse avec M^{lle} Trân-hoan-Câm (20 mai 1944).

DÉCÈS.

ANNAM

M. Albert Chevalier (28 mai 1944) ;
M. Louis Loddi (28 avril 1944) ;
M. Pierre Franc (3 mai 1944) ;
M. Dang (30 mai 1944).

TONKIN

M. Alfred Auphelle (7 mai 1944) ;
M^{me} v^e Alphonse Fafart (7 mai 1944) ;
Alain, fils de M. et de M^{me} Roigt (2 juin 1944) ;
M. Frédéric Walther (2 juin 1944).

COCHINCHINE

M. Alfred Labarthe (6 mai 1944) ;
M. Hô-van-Lê (23 mai 1944) ;
Irène, fille de M. et de M^{me} Moresco (22 mai 1944) ;

Guy, fils de M. et de M^{me} Dragyn (23 mai 1944) ;
M. Joseph Calendini (23 mai 1944) ;
Docteur Trân-tho-Dông (21 mai 1944).

COURRIER DE NOS LECTEURS

~ J. G..., Saigon. — Nous sommes heureux d'apprendre que notre fidèle abonné et ami le brigadier-chef M. Julien Gastaud, du 5^e R.A.C., à Saigon, vient d'être décoré de la médaille militaire. Nous l'en félicitons vivement.

Le numéro 184 est épuisé.

~ P. N..., Haiduong. — En ce qui concerne le bouddhisme, il s'agit d'un domaine délicat, où la Revue ne saurait vous conseiller.

~ Lê-van-Gia, Hiephon. — Veuillez nous indiquer votre adresse complète. Les numéros que nous vous avons adressés reviennent avec la mention « Inconnu ».

La *Table des matières* de l'année 1943, classée par auteurs et par matières, vient de paraître.

Elle est en vente chez nos dépositaires aux prix de 1 piastre.

La *Table des matières* de 1940 à 1942 inclus, déjà parue, est en vente chez nos dépositaires de Hanoi, Hué, Saigon et Phnom-penh.

Nous recherchons les numéros 14, 15, 16, 19 et 20 de la Revue Excursions et Reconnaissances.

Prière faire offres à la Revue.

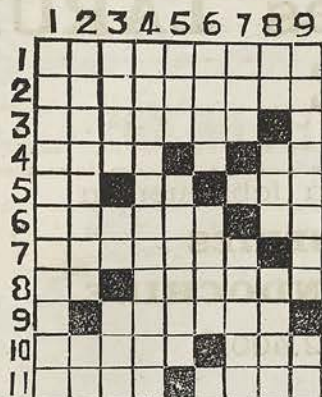
Recherchons n^{os} 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9, 14, 15, 16, 18, 19, 20, 132 d'Indochine.

Faire offre à la Revue.

Solution des mots croisés n^o 161

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	G	E	R	M	A	N	I	C	U	S
2	E	P	O	U	S	E	R	O	N	T
3	N	A	U	S	E	E	R	I	O	
4	T	U	E	E		S	E	N	E	R
5	I	L	S		O	P	I	S	E	
6	L	I		A	S	P	I	C		S
7	H	E	L	I	A	N	T	H	E	
8	O	R	A	N			A	O	U	T
9	M	E	R	E	S		P	N	E	U
10	M		E	S	R	O	H		S	E
11	E	C	O	S	S	E	E	S	E	E
12	R	E	C	E	P	I	S	S	E	S

Mots croisés n° 162



Horizontalement.

1. — Celui appartenant au genre « 1 vertical » ne peut être qualifié preux.
2. — Suivant le *Larousse*, doit toujours s'écrire au pluriel.
3. — Dans le Gers.
4. — Champ d'action des pillards marocains — Double, figure émouvante de *la Vie de Bohème*.
5. — Ote à l'escrimeur la souplesse du poignet —

Tronc d'un article pour fumeur — Sa douceur est proverbiale.

6. — Il faut le prendre à l'envers pour en tourner les feuillets — Tête de linotte.
7. — Fioriture musicale.
8. — Plus souvent sur certains tapis que sur l'eau — Rivière de France.
9. — Vaste.
10. — Ile de la Malaisie mi-hollandaise, mi-portugaise — Bonté rendue éternelle.
11. — Marché arabe — Jamais au milieu d'un bois.

Verticalement.

1. — Oiseaux du genre auquel appartient le « 1 Horizontal ».
2. — On y trouve également vinaigre, sel, poivre et parfois moutarde — Prêtresse de Junon.
3. — Les Saragossines peuvent s'y baigner — Milieu d'un fruit à noyau — Un peu troublé par les fumées du vin.
4. — Ville de la Sibérie.
5. — Département — Il a pour couronnement un chapiteau ou une imposte.
6. — Pour la séduire Jupiter se fit oiseau — Ville d'Espagne, chef-lieu de la province du même nom.
7. — N'est pas rapide parce que sans tête — Grande famille anglaise qui fonda une dynastie.
8. — Conjonction — Plusieurs siècles — Sa période de 28 jours ne s'accomplit pas sans changements de sa part.
9. — Elle entraîne une aggravation de peine — Pronom personnel.

AMIS LECTEURS

Vous avez certainement un conte, une nouvelle, des souvenirs, des impressions qui dorment dans votre mémoire ou au fond de vos tiroirs.

Car « tout homme a une histoire à raconter ».

Participez au :

" CONCOURS DE NOUVELLES "

de la revue INDOCHINE

Vous nous aiderez à faire connaître votre talent et à distraire nos lecteurs.

Voici le règlement du concours :

ARTICLE PREMIER. — Les œuvres des concurrents devront parvenir à la direction de la revue, 6, avenue Pierre-Pasquier à Hanoi, le 1^{er} juillet au plus tard.

ARTICLE 2. — Les œuvres présentées pourront être rédigées en vers ou en prose. Les auteurs pourront adopter les formes les plus diverses : récit véridique ou imaginaire, sérieux ou humoristique, souvenirs, reportage, etc., etc., à la condition que les sujets traités s'inspirent de l'Indochine.

ARTICLE 3. — Chaque nouvelle ne devra pas comporter plus de quinze pages dactylographiées à double interligne. Aucune limite minima, par contre, n'est imposée, les récits les plus courts étant souvent les meilleurs.

Les œuvres seront éventuellement et avantageusement illustrées par les auteurs ou par tout autre dessinateur.

ARTICLE 4. — Chaque concurrent pourra envoyer plusieurs sujets différents et de ce fait concourir pour plusieurs prix.

On peut concourir sous son propre nom ou sous un pseudonyme. Dans ce dernier cas, le concurrent voudra bien joindre une enveloppe cachetée donnant son nom véritable et l'indication de son adresse, ceci à seule fin de nous permettre de lui envoyer éventuellement le montant de son prix.

ARTICLE 5. — La revue *Indochine* se réserve la priorité de la reproduction des nouvelles primées.

ARTICLE 6. — Le concours est doté en principe des prix en espèces suivants :

Un premier prix	200 \$ 00
Un second prix	150 00
Un troisième prix	100 00
Deux quatrièmes prix	75 00
Quatre cinquièmes prix	50 00

D'autres prix pourront être ajoutés sur décision du jury.

ARTICLE 7. — Les résultats du concours seront publiés dans le courant du mois d'août 1944.

ARTICLE 8. — Les œuvres non primées seront retournées à leurs auteurs, sur leur demande.

Bière HOMMEL Export Boissons Gazeuses LARUE GLACE

sont des produits que continue à fabriquer la

**SOCIÉTÉ DES BRASSERIES
ET GLACIÈRES DE L'INDOCHINE**

S. A. au Capital de 4.712.400 \$

En vente partout

EROS

Petits cigares exquis remplaçant avantageusement
les cigarettes.

EN VENTE PARTOUT

COMPAGNIE DES EAUX ET D'ÉLECTRICITÉ DE L'INDOCHINE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 95.000.000 DE FRANCS

Siège Social à PARIS : 62 bis, Av. d'Iéna, 16^e arrondissement

:- Direction Générale à Saigon : 72, Rue Paul-Blanchy -:-

Usines Électriques à Saigon, Cholon, Phnompenh, Dalat

ÉTUDES, FOURNITURES ET MONTAGE

de toutes installations électriques particulières et industrielles, hydrauliques et frigorifique

FOURNITURE, POSE ET RÉPARATION

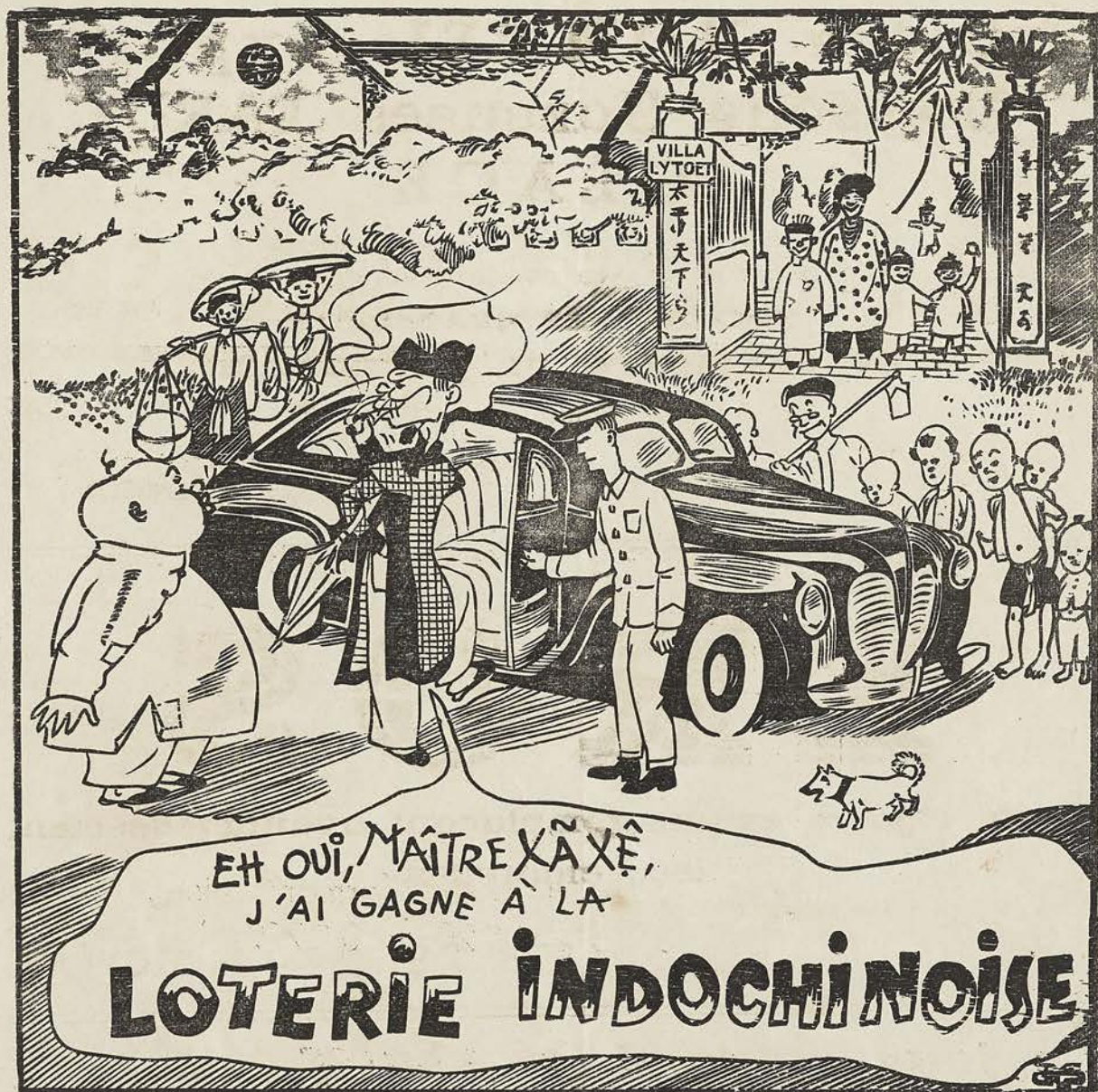
de matériel d'éclairage électrique, ventilation force motrice, etc...

Registre de Commerce Saigon N° 278

Vu pour autorisation d'imprimer (Arrêté n° 6921 du 2-10-42).

Le Gérant : TRUONG-CONG-DINH.

Imprimerie G. TAUPIN ET C^{ie}



SOCIÉTÉ INDOCHINOISE D'ÉLECTRICITÉ

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 60.000.000 DE FRANCS

Siège Social : 62 bis, Avenue d'Iéna, PARIS

Inspection : 69, B^d Francis-Garnier, HANOI

TOUTES LES APPLICATIONS DE L'ÉLECTRICITÉ :

Etude, Fourniture et Montage de toutes installations électriques et hydrauliques — Fourniture, pose, réparations de matériel d'éclairage, ventilation, force motrice, etc...

Pour tous renseignements, s'adresser aux Bureaux de la Société :

HANOI — HAIPHONG — NAMDINH — FORT-BAYARD
et dans les principaux centres du Delta.

Steeple-chase

ou

LES COURSES CHEZ SOI

Jeu de présentation très soignée comprenant :

- 8 chevaux numérotés en plomb
- 3 barrières assorties
- 2 haies
- 1 rivière
- 1 mur
- 1 poteau
- 2 cornets, 2 dés
- 1 grand plateau pliant formant piste,
format : 1^m 20 × 0^m 79.

***Se joue suivant les règles
des champs de courses***

**En vente à la Librairie TAUPIN
50, Rue Paul-Bert — HANOI**

Le jeu complet.. .. 70 \$ 00
Port et emballage en plus.

*La règle du jeu est envoyée gratuitement
sur demande.*